

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

AGENDA "POUR UNE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE SANS SIDA"
SECONDE ÉDITION

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
ANNEXES AU RAPPORT	6
Annexe - Point sur les traitements	7
Annexe - Situation épidémiologique	9
Annexe - Contributions et auditions	12
PROJET DE DÉLIBÉRATION	15
ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION	16
Annexe 1 - Plan Ile de France sans Sida	17
Annexe 2 - Récapitulatif des engagements	45
Annexe 3 - Déclaration commune ARS- CRIF	48
Annexe 4 - Déclaration des Fast-Track Cities	56

EXPOSÉ DES MOTIFS

Première région engagée dans la lutte contre le VIH, l'Île-de-France a adopté à l'unanimité, en juillet 2017, son *Agenda pour une Île-de-France sans sida* : elle a mobilisé les élus et apporté son soutien aux acteurs associatifs, en portant l'ambition de mettre fin à l'épidémie sur son territoire selon les objectifs fixés à l'échelle mondiale par le programme ONUSIDA.

Cette ambition est aujourd'hui à portée de main, mais pour l'atteindre nous devons rester collectivement mobilisés.

Quarante ans après la découverte du virus responsable du Sida par une équipe de l'Institut Pasteur, les avancées thérapeutiques ainsi que les campagnes d'information ont permis des progrès dans la maîtrise de l'épidémie et ont profondément modifié la prévention comme la prise en charge des patients, améliorant leur qualité de vie.

La possibilité d'initier une prophylaxie préexposition (PrEP), désormais y compris chez son médecin traitant, permet d'éviter de contracter le virus. Avec une prise en charge précoce, facilitée par l'accès au dépistage du VIH désormais gratuit dans tous les laboratoires, une personne vivant avec le VIH peut vivre pleinement sa vie, plus longtemps en bonne santé. Grâce aux traitements, sa charge virale peut être réduite jusqu'à devenir indétectable : elle ne contamine pas cassant ainsi la chaîne des contaminations.

Toutefois, **l'épidémie est toujours active.**

En 2022, environ 5 000 personnes ont découvert leur séropositivité dans notre pays contre 6 600 nouvelles découvertes en 2010. Dans 43% des cas, le diagnostic est établi à un stade tardif, une proportion qui ne diminue pas depuis 10 ans. On estime à au moins 25 000 le nombre de personnes qui ignoreraient leur séropositivité ou ne seraient pas prises en charge, une « épidémie cachée » à l'origine de la majorité des nouvelles contaminations.

L'Île-de-France reste la première région concernée en concentrant 40% des nouvelles découvertes et 39% des personnes vivant avec le VIH en France.

Il faut donc encore poursuivre les efforts pour informer et sensibiliser, inciter à recourir à la prévention combinée et au dépistage, toucher les publics les plus éloignés des prises en charge.

C'est la raison pour laquelle la Région Île-de-France renouvelle son engagement dans la lutte contre l'épidémie de VIH/Sida sur son territoire, en présentant, avec ce deuxième volet de son *Agenda pour une Île-de-France sans sida*, une nouvelle stratégie pour la période 2024-2028.

Cette stratégie s'inscrit dans le prolongement des actions engagées depuis 2017, qui ont conduit la Région à investir 25 millions d'euros pour : soutenir les acteurs engagés dans la

lutte contre les discriminations et la sérophobie, déployer des autotests VIH, aider à la création de centres communautaires de santé, soutenir les acteurs de la recherche ou encore porter son engagement à l'international.

Pour conduire ces actions, la Région s'appuie sur ses organismes associés : Île-de-France Prévention Santé Sida qui œuvre à mieux faire connaître l'épidémie et sensibiliser les jeunes à la santé sexuelle, et l'Observatoire régional de santé (ORS) d'Île-de-France, dont les travaux permettent d'affiner l'incidence et les caractéristiques de l'épidémie sur le territoire francilien.

Dans un contexte renouvelé, **l'information et la sensibilisation, notamment auprès des jeunes, doivent demeurer des priorités de l'action régionale.** Cette bataille n'est pas encore gagnée. Une enquête publiée par Île-de-France Prévention santé sida à la fin 2023 montre qu'un tiers seulement (36%) des répondants estime que le préservatif est l'unique mode de prévention contre le VIH et qu'un sur deux ignore qu'une personne séropositive sous traitement ne transmet pas le VIH (53%). L'enjeu est non seulement de lutter en amont contre la propagation du VIH et des infections sexuellement transmissibles qui connaissent une recrudescence, mais également de combattre les discriminations à l'égard des personnes vivant avec le VIH.

Ce nouveau plan d'actions mise également sur la **prévention, principal levier pour parvenir à maîtriser l'épidémie.** Le dépistage régulier doit être banalisé. Nous en sommes encore trop loin avec **seulement 85% des personnes atteintes du VIH qui connaissent leur statut viral dans notre région**, 10 points en deçà de l'objectif de 95% fixé par ONUSIDA. La Région poursuivra ses efforts pour sensibiliser les professionnels de santé, promouvoir l'usage du préservatif et diffuser des autotests, notamment dans les universités. Elle mobilisera les élus franciliens et l'ensemble des acteurs locaux engagés lors d'un « mois francilien du dépistage » pour lutter contre les inégalités territoriales d'accès à la prévention, au dépistage et à la prise en charge.

Suivant les priorités de l'action régionale en santé, les femmes, qui constituent un public particulièrement clé, sont au cœur de cette stratégie. La Région poursuivra ses efforts pour accompagner les associations mobilisées pour leur apporter une prise en charge adaptée et lever les freins notamment pour l'accès aux traitements. Les femmes représentent 34% des nouveaux diagnostics, mais seulement moins de 3% des personnes utilisant la PrEP.

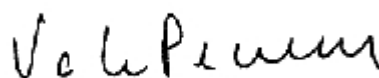
En ciblant son action sur ces enjeux prioritaires, la Région continuera d'agir en complémentarité avec les autres acteurs institutionnels ou associatifs et poursuivra la dynamique engagée depuis 2017 autour de sept grands axes :

- Renforcer la coordination des différents acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH/sida et contribuer à la diffusion des connaissances ;
- Entraîner la mobilisation des élus locaux franciliens dans la lutte contre le VIH ;
- Sensibiliser et mobiliser les jeunes ;
- Agir en faveur des publics cibles ;
- Lutter contre les discriminations ;
- Agir pour le bien vieillir des personnes atteintes du VIH ;
- Porter et diffuser l'engagement de la Région à l'échelle internationale.

Le présent rapport établit le bilan des actions menées depuis 2017 dans le cadre du premier plan et expose l'ensemble des engagements de la Région pour les années à venir (2024-2028). Il propose également la signature d'une déclaration commune avec l'Agence Régionale de Santé matérialisant l'engagement dans la lutte contre l'épidémie ainsi que de la déclaration des Fast Track Cities marquant la mobilisation de la Région pour l'atteinte des objectifs « 3 X 95% » fixés par l'ONUSIDA.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

ANNEXES AU RAPPORT

Annexe - Point sur les traitements

La mobilisation d'outils efficaces reste le principal moyen de lutter contre l'épidémie de VIH

Pour mettre un terme aux nouvelles contaminations à moyen terme, la lutte contre le VIH peut s'appuyer sur des outils qui ont démontré leur efficacité. Ces outils divers de dépistage, de traitement et de prévention, apportent une meilleure réponse aux situations particulières et aux besoins de chacun en vue de limiter la transmission et la contraction du virus.

En prévention, les préservatifs externes, dits masculins, et internes, dits féminins, restent le premier outil de prévention pour se protéger contre les IST et le VIH. Au cours de l'année 2021, on estime que près de 24,4 millions de préservatifs masculins ont été vendus en grande surface en Île-de-France. Même si les chiffres montrent une prise de conscience de l'importance du préservatif, son utilisation n'est pas encore systématique, notamment chez les jeunes. Aussi, la Région entend donc continuer à s'engager fortement pour le promouvoir.

Le dépistage comprend un ensemble d'outils :

- Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) sont réalisés par des associations ou des intervenants de santé habilités par l'Agence Régionale de Santé. Ces tests permettent de connaître rapidement son statut sérologique
- Le dispositif VIH Test permet l'accès au dépistage du VIH dans tous les laboratoires de biologie médicale sans ordonnance.
- Le dépistage gratuit et anonyme se pratique aussi dans les Centres Gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) ;
- Les autotests de dépistage du VIH permettent à l'utilisateur de réaliser lui-même son test. Vendus en pharmacie, ils constituent une offre de dépistage complémentaire des solutions de dépistage existantes et doivent permettre de faciliter l'accès au dépistage des personnes éloignées de la prévention et du soin.

Par ailleurs, le traitement occupe une place majeure dans la prévention :

- Le traitement pour réduire la transmission du VIH de la mère vers l'enfant : l'impact du VIH sur les femmes et les enfants justifie l'utilisation des programmes pour la prévention de la transmission mère-enfant (PTME). Un grand nombre de nouvelles infections par le VIH chez les enfants peuvent être évitées en fournissant une prophylaxie antirétrovirale (ARV) aux femmes enceintes vivant avec le VIH. La prévention de la Transmission Mère-Enfant (PTME) constitue un enjeu majeur pour la santé mondiale, est moindre en France où les contaminations mères-enfants sont très faibles.
- Le TasP (traitement antirétroviral comme prévention) : il permet de réduire la charge virale des personnes séropositives. Une personne séropositive avec une charge virale indétectable ne transmet pas le virus. C'est ce que l'on appelle le I=I, ou indétectable = intransmissible.
- Le traitement post-exposition (TPE) appelé aussi traitement d'urgence préventif, est donné à une personne séronégative après une exposition au VIH. Ce traitement doit être pris le plus rapidement possible après la prise de risque, idéalement dans les 48h, et doit être suivi durant 4 semaines. Plus vite le traitement est pris, meilleure est son efficacité.
- La prophylaxie préexposition (PrEP) : consiste à prendre une bithérapie avant et après un rapport sexuel pour éviter l'infection, et s'adresse aux populations à risques. Cette stratégie de prévention du VIH consiste à proposer à une personne qui n'a pas le VIH, qui n'utilise pas systématiquement le préservatif, et qui est à haut risque de contracter le VIH, un médicament actif contre ce virus afin de réduire le risque d'être infecté.

Annexe - Situation epidemiologique

Le VIH/sida en Île-de-France.

Observatoire Régional de Santé - 2023

Journée mondiale de lutte contre le VIH 2023



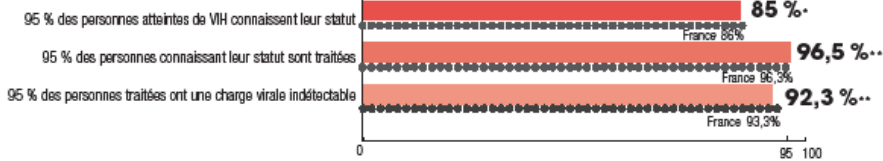
LE VIH/SIDA EN ÎLE-DE-FRANCE

DES DISPARITÉS DANS LA DYNAMIQUE DE L'ÉPIDÉMIE



METTRE UN TERME À L'ÉPIDÉMIE DE VIH EN 2030 LES OBJECTIFS 95-95-95

La France avec l'ONUSIDA a fixé les objectifs :



* proportion des personnes infectées diagnostiquées rapporté à un nombre estimé de personnes vivant avec le VIH ; estimation réalisée sur la période 2014-2018, basée sur une méthode de rétrocalcul du délai entre infection et diagnostic à partir des données des déclarateurs obligatoires du VIH (système de surveillance et de collecte géré par Santé publique France) - Source : ANRS CO4-FR04, INSERM - Marty L et al. Reversing geographical and population heterogeneity in HIV incidence, undiagnosed HIV prevalence and time to diagnosis to improve prevention and care: estimates for France. Journal of the International AIDS Society, 2018; 21(12):e25100.
** données 2021, dernières données disponibles. Cohortes hospitalières ANRS CO4 FHDH et ANRS CO5 AQUAVH de suivi de personnes vivant avec le VIH (FHDH et AQUAVH) non exhaustives. Charge virale <math>< 50</math> copies/ml, en 2021

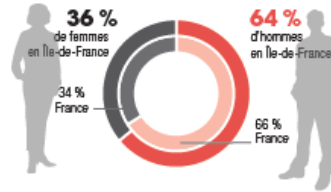
L'ÎLE-DE-FRANCE LA RÉGION LA PLUS TOUCHÉE

39 %

des personnes prises en charge pour le VIH
vivent en Île-de-France

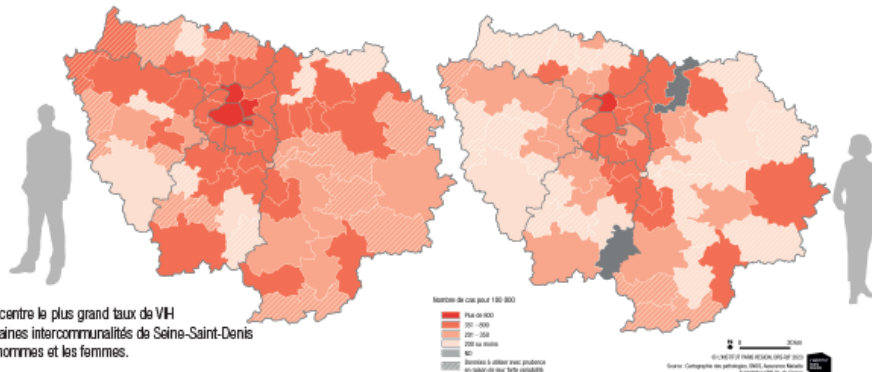


UNE ÉPIDÉMIE PLUTÔT MASCULINE



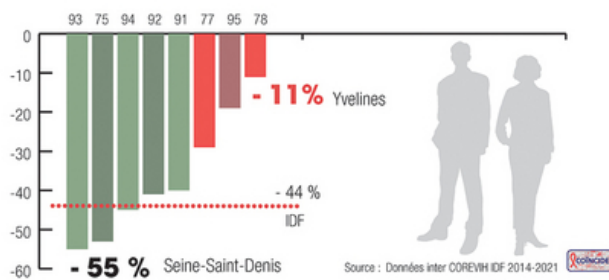
Source : Cartographie des pathologies, SINDS ONAM 2021 - Exploitation ORS IDF

PRÉVALENCE DES PERSONNES PRISES EN CHARGE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS : GRANDES DIFFÉRENCES SELON LES TERRITOIRES



ÉVOLUTION DES NOUVEAUX DIAGNOSTICS DE L'INFECTION AU VIH DE 2014 À 2020

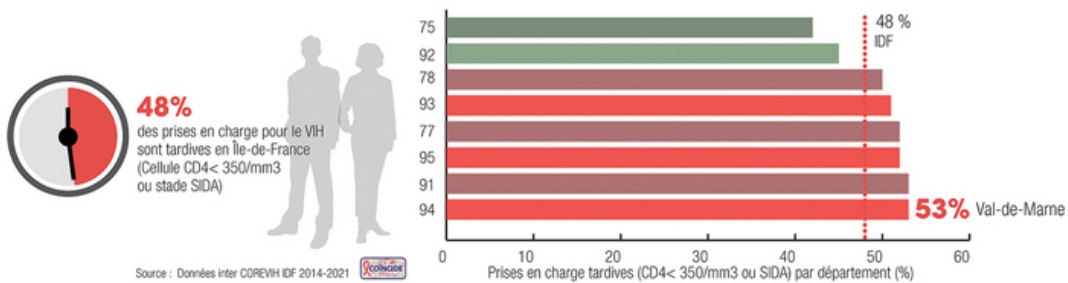
UNE DYNAMIQUE ÉPIDÉMIQUE MOINS FAVORABLE EN GRANDE COURONNE



Ces données sont issues de COINCIDE qui est une étude observationnelle réalisée à partir des données des cinq COREVIH IDF en lien avec l'Inserm. Elle vise à cartographier l'épidémie de l'infection au VIH en Île-de-France, à l'échelle infra-départementale, selon le groupe à risque et selon le stade de l'infection au diagnostic. Elle inclut 10 510 personnes diagnostiquées entre 2014 et 2021 et résidant en Île-de-France lors du diagnostic.

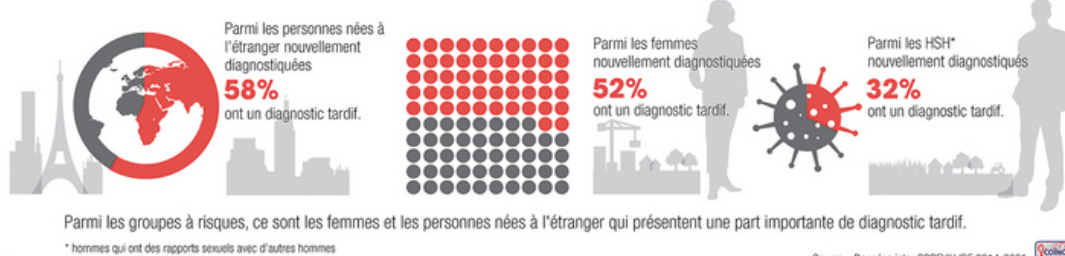
Alors qu'à Paris la population nouvellement diagnostiquée est majoritairement celle des HSH (hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes), en proche et grande couronne ce sont les femmes et les personnes nées à l'étranger qui prédominent.

DES PRISES EN CHARGE TARDIVES PARTICULIÈREMENT FRÉQUENTES EN DEHORS DE PARIS



48% des prises en charge pour le VIH sont tardives en Île-de-France (Cellule CD4 < 350/mm3 ou stade SIDA)

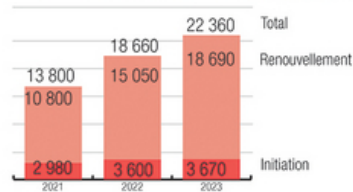
PART DES PRISES EN CHARGE TARDIVES SELON LES GROUPES À RISQUES DE TRANSMISSION



TRAITEMENT PRÉVENTIF : PROPHYLAXIE PRÉ-EXPOSITION (PREP)



Au premier semestre 2023, 22 360 Franciliens ont eu recours à la PrEP (dont 3 670 en initiation), soit une augmentation de 62 % depuis 2021.



Nombre de personnes ayant utilisé la PrEP (en initiation ou en renouvellement) le premier semestre de chaque année 2021 à 2023

Source : Epiphare, rapport novembre 2023

À venir

Cartoviz COINCIDE : Cartographies Infra-départementales des nouveaux diagnostics VIH en Île-DE-France 2014-21

En collaboration avec l'équipe de recherche COINCIDE des COREVIH, l'ORS Île-de-France développe un outil de cartographie interactive pour aider l'ensemble des acteurs de la santé à mieux connaître la répartition des nouveaux diagnostics VIH dans la région, mieux connaître le profil des personnes nouvellement diagnostiquées (pays d'origine, groupes à risques, de transmission, sexe ...). Ces indicateurs infrarégionaux permettront de mieux lutter contre l'épidémie de VIH en allant vers le public cible.

Publication Focus santé en Île-de-France



Annexe - Contributions et auditions

Contributions et auditions.

Dans l'optique de la rédaction du second plan « Agenda pour une Île-de-France sans sida », la Région a entamé un travail collaboratif avec les acteurs de l'écosystème de la lutte contre la maladie.

En plus du travail collaboratif fréquent avec ces acteurs, un atelier de travail avec les associations a été organisé le 7 novembre 2022. Les sujets suivants ont notamment été discutés : la façon dont on sensibilise des jeunes et dont on intègre le dépistage dans leur vie sexuelle et affective, le niveau de connaissance du grand public sur les enjeux du VIH/sida, la lutte contre les déserts de prévention et les déserts médicaux, la mobilisation des professionnels de santé et leur sensibilisation aux discriminations, l'accès aux soins et la logique d'aller-vers, le vieillissement des personnes séropositives etc.

Voici la liste des organismes présents :

Associations
Groupe SOS (ARCAT)
Les Petits Bonheurs
Ikambere
Le Checkpoint
Solidarité Sida
AIDES
Dessine-moi un mouton
Solidarité Enfant Sida
BAMESSO
HF PREVENTION
CRIPS
Comité des familles
Espoir

De même, la Région a notamment pu s'entretenir directement ou lors de commission santé avec les personnes suivantes en raison de leur qualification sur le sujet :

Civilité	Prénom	NOM	Organisme	Fonction
M.	Luc	GINOT	Agence régionale de santé d'Île-de-France	Directeur de la santé publique
M.	Frédéric	GOYET	Agence régionale de santé d'Île-de-France	Médecin référent régional IST/VIH/hépatites et santé sexuelle

M.	Bertrand	AUDOUIN	Fast Track cities	Vice-président de l'Association internationale des prestataires de soins liés au sida (IAPAC), chargé des partenariats stratégiques et de la coordination de l'initiative Fast-Track Cities en Europe
Mme	Fabienne	CABY	INSERM	Infectiologue et chercheur de l'INSERM
Mme	Laëtitia	FIRDION	ORS	Statisticienne
M.	Bastien	VIBERT	Île-de-France Prévention Santé Sida	Responsable des programmes VIH/sida

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU 29 MAI 2024

AGENDA "POUR UNE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE SANS SIDA" SECONDE ÉDITION

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la santé publique et notamment l'article L1424-1 ;

VU la délibération n° CR 2017-81 du 6 juillet 2017 - Agenda pour une Ile-de-France sans sida ;

VU le budget de la Région pour 2024 ;

VU l'avis de la commission de la santé ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CR 2024-012 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Décide de mettre en place les engagements fixés dans le cadre du plan Agenda pour une Île-de-France sans Sida - Seconde édition (2024-2028), tel que présenté en annexe 1 à la présente délibération et synthétisé en annexe 2.

Article 2 :

Autorise la Présidente de la Région Île-de-France à signer la déclaration commune avec l'Agence Régionale de Santé telle que présentée en annexe 3.

Article 3 :

Autorise la Présidente de la Région Île-de-France à signer la Convention Fast-track cities telle que présentée en annexe 4.

La présidente du conseil régional
d'Île-de-France

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION

Annexe 1 - Plan Ile de France sans Sida

Table des matières

PARTIE 1 : Le panorama de l'épidémie de VIH/sida confirme la nécessité de poursuivre les efforts	2
1. La situation épidémiologique mondiale : une tendance à la baisse malgré des exceptions	2
2. La situation épidémiologique en France : une baisse en trompe l'œil en raison de la crise sanitaire	4
3. La situation épidémiologique en Île-de-France : un appel à agir auprès des publics cibles	6
a. L'Île-de-France : la région la plus touchée par l'épidémie	6
b. Paris et la Seine Saint-Denis concentrent la moitié des diagnostics	8
c. Un recours croissant au traitement préventif	9
PARTIE 2 : L'engagement précoce de la Région dans le cadre du premier volet « Agenda pour une Île-de-France sans sida »	10
1. Une volonté commune et partagée par tous de mettre un terme au VIH en Île-de-France	10
2. Un bilan significatif dans la lutte contre l'épidémie en Île-de-France	12
a. La prévention et la sensibilisation notamment des jeunes	12
b. L'action en direction des publics cibles en soutien au tissu associatif	13
c. L'appui actif à la diffusion d'une offre de dépistage	13
d. Le soutien à la recherche	14
e. La mobilisation des collectivités franciliennes	15
f. Un engagement à l'international	15
PARTIE 3 : Un second volet de l' « Agenda pour une Île-de-France sans sida 2024-2028 » pour contribuer à la fin de l'épidémie	16
1. Contribuer à une bonne articulation des différents acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH et à la diffusion des connaissances	16
2. Entraîner la mobilisation des élus locaux franciliens dans la lutte contre le VIH	17
3. Sensibiliser et mobiliser les jeunes et soutenir l'effort de dépistage	18
4. Agir en faveur des publics cibles	20
a. Accompagner les femmes les plus vulnérables	20
b. Favoriser la diffusion de la PrEP auprès des publics cibles qui en sont éloignés	21
c. Sensibiliser aux risques liés à la pratique du chemsex	21
5. Poursuivre la lutte contre les discriminations	21
6. Agir pour le bien vieillir des personnes atteintes du VIH	22
7. Porter l'engagement de la Région à l'international	23

AGENDA POUR UNE ÎLE-DE-FRANCE SANS SIDA 2^{ème} EDITION – 2024-2028

En juin 2016, la Région Île-de-France s'est engagée dans la lutte contre le VIH/sida pour que soient atteints, sur son territoire, les trois objectifs définis par l'ONUSIDA, qui répondent à l'ambition de mettre fin à l'épidémie à l'horizon 2030 :

- 95% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut ;
- 95% des personnes vivant avec le VIH reçoivent un traitement ;
- 95% des personnes sous traitement ont une charge virale supprimée.

Première région à initier un plan d'actions, elle a adopté, à l'unanimité, le 7 juillet 2017, un « *Agenda pour une Île-de-France sans sida* » qui a mobilisé ses différents moyens d'actions et s'est appuyé sur les acteurs de l'écosystème institutionnel, associatif, scientifique et médical pour combattre l'épidémie, renforcer la prévention et accompagner les personnes vivant avec la maladie.

Afin de renouveler cette stratégie et son ambition, la Région présente son *Agenda pour une Île-de-France sans sida* pour la période 2024-2028 en s'adaptant aux nouvelles réalités de la maladie sur le territoire francilien tout en capitalisant sur les connaissances et capacités d'actions aujourd'hui disponibles (cf. panorama des moyens actuels de dépistage et de traitement en annexe).

PARTIE 1 : Le panorama de l'épidémie de VIH/sida confirme la nécessité de poursuivre les efforts

1. La situation épidémiologique mondiale : une tendance à la baisse malgré des exceptions

En 2022, 39 millions de personnes étaient porteuses du VIH dans le monde¹.

Le nombre total de personnes vivant avec le virus continue d'augmenter, notamment grâce à la démocratisation de l'accès à la thérapie antirétrovirale, qui permet de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

En 2022, 29,8 millions de personnes, soit 76% de la population infectée, avaient accès à la thérapie antirétrovirale, contre 7,7 millions en 2010².

Parallèlement, les nouvelles contaminations sont en baisse sur tous les continents (cf. tableaux en figure 1 et figure 1 bis) à l'exception des zones Amérique Latine, Caraïbes, Europe de l'Est et Asie centrale. Les nouvelles infections au VIH ont été réduites de 59% depuis le pic de contaminations de 1995³ et de 32,6% entre 2014 et 2022. On estime qu'environ 1,3 million de personnes ont été récemment infectées par le VIH (contre 3,2 millions en 1995) et qu'environ 630 000 personnes sont décédées de maladies liées au sida en 2022 (contre 1,3 million en 2010)⁴.

¹ Fiche d'information 2023 — Dernières statistiques sur l'état de l'épidémie de sida, ONUSIDA
<https://www.unaids.org/fr/resources/fact-sheet>

² Idem

³ Idem

⁴ Idem

Figure 1 : Nouvelles contaminations au VIH chez les adultes de 15 ans et plus.

	2014 Nouvelles infections au VIH (adultes, 15 ans et plus)	2022 Nouvelles infections au VIH (adultes, 15 ans et plus)	Evolution entre 2014 et 2022
Asie et Pacifique	319 000	290 000	-9,1%
Caraïbes	12 500	14 000	+12%
Afrique subsaharienne	1 210 000	550 000	-54,5%
Europe de l'Est et Asie centrale	138 000	160 000	+15,9%
Amérique latine	85 000	110 000	+29,4%
Moyen-Orient et Afrique du Nord	19 600	16 000	-18,4%
Europe occidentale et centrale et Amérique du Nord	84 500	57 000	-32,5%
Mondial	1 780 000	1 200 000	-32,6%

Source : ONUSIDA, *Dernières statistiques sur l'état de l'épidémie de sida, 2022*

Figure 1 bis : Nouvelles contaminations au VIH chez les enfants de moins de 15 ans.

	2014 Nouvelles infections au VIH (enfants de moins de 15 ans)	2022 Nouvelles infections au VIH (enfants de moins de 15 ans)	Evolution entre 2014 et 2022
Asie et Pacifique	21 000	12 000	-42,9%
Caraïbes	500	1 500	+200%
Afrique orientale et australe	190 000	109 000	-42,6%
Europe de l'Est et Asie centrale	1 200	-	-
Amérique latine	2 000	3 800	+90%
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2 400	1 700	-29,2%
Europe occidentale et centrale et Amérique du Nord	500	-	-
Mondial	220 000	130 000	-40,9%

Source : ONUSIDA, *Dernières statistiques sur l'état de l'épidémie de sida, 2022*

Les femmes restent particulièrement exposées au VIH puisqu'on estime que chaque semaine, 4 000 jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont infectées par le VIH. En Afrique

subsaharienne, 77% des nouvelles infections au VIH chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans concernent des adolescentes et des jeunes femmes⁵.

Néanmoins, la stratégie conduite à l'échelle mondiale produit des résultats encourageants. Selon les dernières données disponibles, au regard des objectifs-cibles de 95% :

- 86% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique ;
- Parmi les personnes qui connaissent leur statut, 89% ont accès à un traitement ;
- Et parmi les personnes ayant accès au traitement, 93% ont une charge virale indétectable⁶.

2. La situation épidémiologique en France : une baisse en trompe l'œil en raison de la crise sanitaire

Au niveau national, d'après les données de Santé publique France⁷, sur l'année 2022, entre 4 200 et 5 700 personnes ont découvert leur séropositivité au VIH, un nombre stable par rapport à 2020. Rapporté à la population globale, le nombre de découvertes de séropositivité est de 74 par million d'habitants en 2021 (contre 89 en 2015). Cette stabilité fait suite à une forte diminution entre 2019 et 2020, et peut s'expliquer en partie par la diminution de l'activité de dépistage durant la crise sanitaire, mais aussi par une moindre exposition au VIH liée aux mesures de distanciation sociale et par une baisse des flux migratoires pendant cette période.

Cependant, ces données masquent de fortes disparités territoriales. Dans l'hexagone, les régions Île-de-France et Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les plus touchées, avec des taux de découverte de 190 et 64 par million d'habitants⁸.

Figure 2 : Taux de découvertes de séropositivité VIH par région de domicile (par million d'habitants) en 2022.

⁵ Fiche d'information 2023 — Dernières statistiques sur l'état de l'épidémie de sida, ONUSIDA
<https://www.unaids.org/fr/resources/fact-sheet>

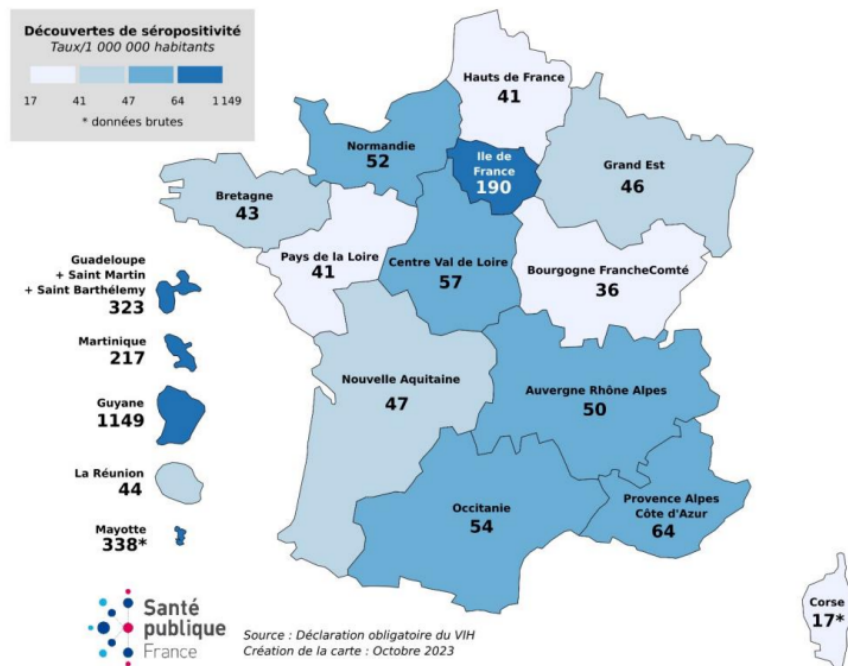
⁶ Idem

⁷ VIH/sida, Santé Publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/infections-sexuellement-transmissibles/vih-sida/donnees/>

⁸ Bulletin de santé publique VIH/IST, Novembre 2023, Santé Publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/584575/4112119?version=3>



Source : Santé publique France, DO VIH, données corrigées au 30/06/2023 (estimations « hautes »)

Selon Santé publique France⁹, les hommes représentent aujourd'hui 67% des découvertes de séropositivité au VIH. L'âge médian de ceux qui ont découvert leur séropositivité en 2022 est 37 ans : 14% étaient âgés de moins de 25 ans, 64% de 25 à 49 ans et 22% de 50 ans et plus.

Sur les dernières années, la population hétérosexuelle représente 51% des nouvelles découvertes de séropositivité quand les hommes ayant eu des rapports sexuels avec des hommes (HSH) représentent 44%¹⁰. Par ailleurs, la moitié des découvertes en 2022 (56%) concernait des personnes nées à l'étranger, parmi lesquelles 34% étaient issues d'Afrique subsaharienne¹¹. La majorité de ces populations ont contracté le virus après leur arrivée en France. En effet, en 2022, 61,7% des HSH nés à l'étranger ont été contaminés sur le sol français¹². Si les chiffres se stabilisent, les femmes hétérosexuelles nées à l'étranger continuent de représenter une part importante des nouveaux diagnostics.

Focus sur l'impact de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur le SIDA

La crise sanitaire a durement impacté la lutte contre le VIH. L'accès aux soins, notamment aux prises en charge et traitements, a été retardé ou rendu impossible dans le contexte de confinement.

Le nombre de dépistages réalisés a diminué de 13% entre 2019 et 2020. Leur progression de 8% en 2021 n'a pas permis de retrouver le niveau antérieur à la pandémie. Le nombre de

⁹ Bulletin de santé publique VIH/IST, Novembre 2023, Santé Publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/584575/4112119?version=3>

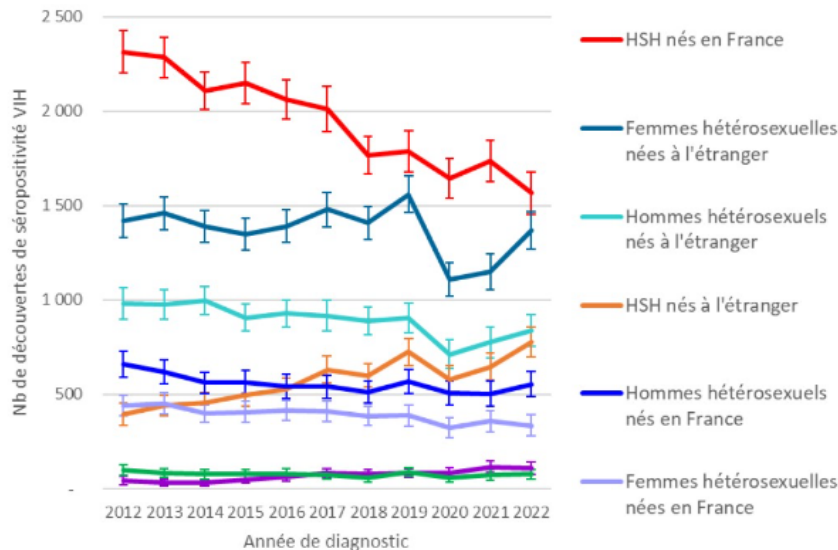
¹⁰ Bulletin de santé publique VIH-IST, Décembre 2022, Santé Publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/infections-sexuellement-transmissibles/vih-sida/documents/bulletin-national/bulletin-de-sante-publique-vih-ist-decembre-2022>

¹¹ Bulletin de santé publique VIH/IST, Novembre 2023, Santé Publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/584575/4112119?version=3>

¹²<https://www.eurosurveillance.org/content/10.2807/1560-7917.ES.2024.29.11.2300445>

découvertes précoces, quant à lui, est en baisse depuis 2018 en Île-de-France alors qu'on observe une stabilité des infections VIH diagnostiquées à un stade avancé en 2019.

Figure 3 : Nombre de découvertes de séropositivité VIH par population et année de diagnostic entre 2012 et 2022.



*population définie par le genre, le mode de contamination probable et le lieu de naissance.
Source : Santé Publique France, DO VIH, données corrigées au 30/06/2023

Après une diminution du nombre de découvertes de séropositivité VIH entre 2019 et 2020, beaucoup plus marquée chez les personnes nées à l'étranger (-28%) que chez celles nées en France (-14%), ce nombre s'était stabilisé en 2021 quelle que soit la population concernée. Il a finalement augmenté de nouveau en 2022. Aussi, le nombre de sérologies réalisées s'établissait à 6,5 millions en 2022, supérieur de 3% à celui de 2019 (6,1 millions)¹³.

Cette augmentation des dépistages en 2022 s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de sérologies positives, sans pour autant atteindre le niveau observé en 2019.

En 2022, 30% des découvertes de séropositivité chez les adultes étaient des diagnostics précoces et 28% concernaient des diagnostics à un stade avancé de l'infection, proportion qui ne diminue pas depuis plusieurs années¹⁴.

Par ailleurs, on estime à près de 25 000 le nombre de personnes en France qui ignorent leur séropositivité ou qui ne sont pas prises en charge malgré un diagnostic établi¹⁵. Cette méconnaissance constitue, pour les personnes concernées, une perte de chance d'accéder aux traitements adaptés. Elles sont également à l'origine de la majorité des nouvelles contaminations, contribuant ainsi au maintien d'une épidémie non diagnostiquée. **L'accès au dépistage précoce représente donc un axe de progrès particulièrement important.**

Plus globalement, concernant les objectifs des 95%-95%-95% d'ONUSIDA, la situation connue en France et en Île-de-France est la suivante :

¹³ VIH/sida, Santé Publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/infections-sexuellement-transmissibles/vih-sida/donnees/>

¹⁴ Idem

¹⁵ Idem

- 86% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique (85% en Île-de-France – donnée 2018) ;
- Parmi les personnes qui connaissent leur statut 96,3% ont accès à un traitement (96,5% en Île-de-France – donnée 2021) ;
- Et parmi les personnes ayant accès au traitement, 93% ont une charge virale indétectable (92,3% en Île-de-France – donnée 2021)¹⁶.

3. La situation épidémiologique en Île-de-France : un appel à agir auprès des publics cibles

Après deux ans sans production de données épidémiologiques, Santé Publique France a réalisé une synthèse des données disponibles que l'impact de la crise sanitaire amène à interpréter avec prudence.

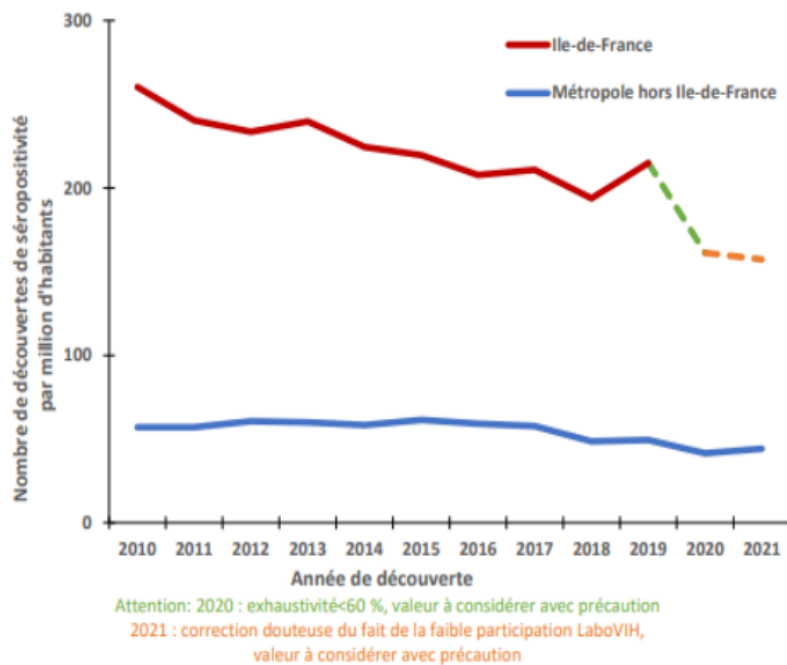
a. L'Île-de-France : la région la plus touchée par l'épidémie

Entre 2010 et 2021, le nombre de Franciliens ayant découvert leur séropositivité a baissé régulièrement. Après avoir connu une légère hausse entre 2018 et 2019, le nombre de nouveaux cas est orienté à la baisse depuis 2020 (cf. figure 4).

Outre l'impact de la crise sanitaire sur le nombre de dépistages réalisés depuis 2020, cette tendance à la baisse peut s'expliquer par deux principaux facteurs :

- L'accessibilité du dépistage par la diffusion des autotests et la généralisation du dépistage gratuit sans ordonnance ;
- La diffusion et la généralisation de la prophylaxie pré-exposition (PrEP).

Figure 4 : Évolution du nombre de découvertes de séropositivité au VIH par million d'habitants entre



2010 et 2021.

Source : DO VIH, données au 02/11/2021, Bulletin de santé publique Île-de-France, Décembre 2022.

¹⁶ Le VIH/sida en Île-de-France. Observatoire Régional de Santé, 2023

Pour autant, l'Île-de-France reste la région métropolitaine la plus touchée. Elle concentre plus de 40% des personnes ayant découvert leur séropositivité et 39% des personnes vivant avec le VIH en France.¹⁷

Si les rapports hétérosexuels restent le mode de contamination le plus fréquent avec plus de la moitié des contaminations, dans la région, comme à l'échelle nationale, l'épidémie touche particulièrement deux catégories de la population : les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) et les personnes étrangères issues des pays à forte prévalence, notamment d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, le VIH reste une épidémie en grande majorité masculine puisque les hommes représentent 67% des personnes infectées par le VIH en Île-de-France¹⁸.

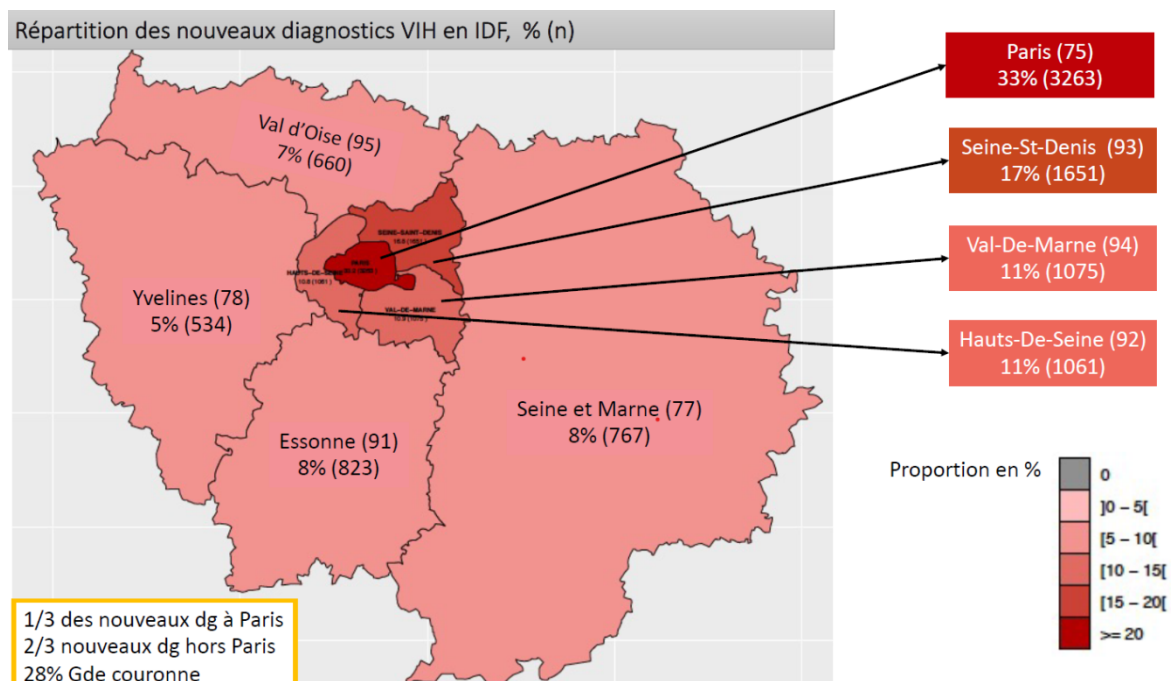
En 2022, 43% des infections à VIH ont été découvertes à un stade tardif, dont 28% au stade avancé de l'infection (stade sida) en France.¹⁹ Ces diagnostics tardifs limitent les chances de stabilisation de la maladie chez les personnes séropositives. Ils sont aussi un risque pour la population car une personne non dépistée, et non traitée, est donc contaminante. Plus particulièrement, l'ORS indique que **48% des prises en charge pour le VIH sont tardives en Île-de-France**²⁰. La situation est particulièrement alarmante chez les femmes car parmi les femmes nouvellement diagnostiquées, 52% ont un diagnostic tardif.

b. Paris et la Seine Saint-Denis concentrent la moitié des diagnostics

L'étude COÏNCIDE (CartOgraphies INfra-départementales des nouveaux diagnostiCs d'infection à VIH en Île-de-France), réalisée par l'INSERM, dresse un panorama à l'échelle des collectivités franciliennes, témoignant d'une situation contrastée, avec deux départements qui concentrent un très grand nombre de cas de VIH, Paris et la Seine-Saint-Denis.

En se basant sur ces travaux, l'Institut Paris Région propose depuis mars 2024 l'outil Cartoviz, une cartographie interactive pour mieux connaître l'épidémie sur les territoires. Cet outil interactif, présenté en commission santé du Conseil régional, permet une approche territoriale fine utile pour guider l'action des élus locaux.

Figure 6 : Nombre de cas de VIH par département



<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/11040/50457/4/12/119/version-3>

²⁰ Journée mondiale de lutte contre le VIH 2023 - Le VIH/SIDA en Île-de-France, Des disparités dans la dynamique de l'épidémie <https://www.ors-idf.org/infographies/journee-sida-2023/>

Source : Inserm (Etude COÏNCIDE 2022)

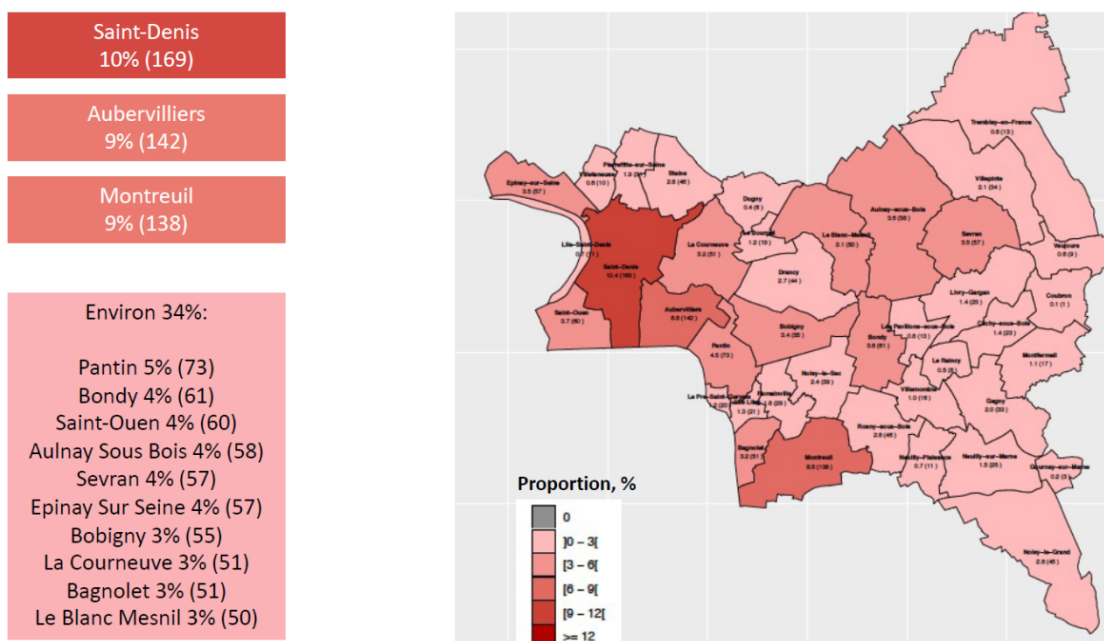
Paris présente une situation particulière par rapport aux autres départements d’Île-de-France. 33% des nouveaux diagnostics VIH y sont recensés en 2022. La concentration géographique et socio-démographique de publics cibles (HSH, migrants de zones géographiques fortement touchées, etc.) explique ces singularités.

La Seine-Saint-Denis est le deuxième département le plus touché par l’épidémie derrière Paris : 17% des nouveaux diagnostics en sont issus en 2022 (contre 7 % dans le Val d’Oise).

Par ailleurs, la situation est loin d’être homogène au sein de ces départements. Certaines communes sont nettement plus affectées que les autres. L’Ouest de la Seine-Saint-Denis est particulièrement touché, 10% des nouveaux diagnostics VIH ont lieu à Saint-Denis et 9% à Aubervilliers, tandis que l’Est est plus épargné : moins de 3% des nouveaux diagnostics proviennent de Villepinte. En outre, les enjeux de la lutte contre le VIH diffèrent largement, même sur un territoire restreint. En effet, si l’Est de la Seine-Saint-Denis est moins touché par l’épidémie que l’Ouest en termes quantitatifs, il est en revanche davantage concerné par la problématique des dépistages tardifs : 70 % des nouveaux diagnostics sont tardifs au sein de la commune de Livry-Gargan contre seulement 48% à Saint-Denis.

Ces fortes disparités d’ampleur et d’enjeux appellent à des engagements particulièrement territorialisés pour adapter la réponse aux caractéristiques locales.

Figure 7 : Répartition des nouveaux diagnostics VIH en Seine-Saint-Denis à l’échelle communale



Source : Inserm (Etude COÏNCIDE)

c. Un recours croissant au traitement préventif

Sur le volet de la prévention, on constate une forte augmentation des utilisateurs de la prophylaxie préexposition (PrEP). L’utilisation de la PrEP a progressé dans toute la région entre 2021 et 2022, plus particulièrement en grande couronne, dans les départements de

Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise, potentiellement en raison d'une hausse des prescriptions en ville.

Cette progression dans l'utilisation de la PrEP est plus que positive puisque le traitement empêche le virus du VIH de se développer et participe *de facto* à la réduction de l'incidence de l'épidémie.

L'action de la Région pour permettre la prescription initiale de la PrEP par des médecins généralistes en ville

La Région, aux côtés des associations, s'est engagée fortement pour accroître la capacité des médecins généralistes à prescrire des traitements contre le VIH. Sa Présidente a ainsi demandé officiellement dès 2016, et à plusieurs reprises, à Mme Marisol Touraine - Ministre des Solidarités et de la Santé – puis en 2018 à la ministre Agnès Buzyn, que la PrEP soit un traitement initial délivré directement par les médecins généralistes.

Cette revendication portée par la Région a été entendue puisque depuis le 1^{er} juin 2021, tous les médecins, notamment les médecins généralistes, sont autorisés à prescrire, en initiation, une PrEP au VIH.

PARTIE 2 : L'engagement précoce de la Région dans le cadre du premier volet « Agenda pour une Île-de-France sans sida »

1. Une volonté commune et partagée par tous de mettre un terme au VIH en Île-de-France

Face à une situation épidémiologique complexe, la Région Île-de-France s'est engagée dans une démarche proactive et ambitieuse pour mettre un terme à l'épidémie de sida à l'horizon 2030.

Elle a été la première région à adopter, à l'unanimité, en juillet 2017, un « Agenda pour une Île-de-France sans sida ». Ce plan prévoyait une série de mesures visant à réduire fortement les contaminations, mais aussi à informer sur la prévention diversifiée, à mobiliser le grand public et à lutter contre l'homophobie et la sérophobie.

Conformément aux recommandations et aux études en la matière, la Région a fait du soutien au dépistage et à la prévention, tant pour les populations les plus exposées que pour les personnes séropositives et non diagnostiquées, sa priorité. Elle a été parmi les premières à porter un plaidoyer pour la diffusion de la PrEP et des autres traitements pour atteindre son objectif de mettre fin à l'épidémie de sida en Île-de-France d'ici 2030.

Ce plan s'est articulé autour de 15 axes, parmi lesquels figuraient le soutien aux associations engagées dans la lutte contre le virus, la lutte contre les discriminations ou encore le soutien à la prévention et au dépistage via la distribution d'autotests.

Pour conduire son plan, la Région s'est appuyée sur les associations de terrain, ainsi que sur ses organismes associés que sont Île-de-France Prévention Santé Sida (ex-CRIPS) et l'Observatoire Régional de Santé d'Île-de-France (ORS).

Bilan 2017-2022

Actions	Eléments d'analyse	Réalisation
Soutien aux associations (secteur santé et solidarités)	<ul style="list-style-type: none"> En fonctionnement : 42 projets sur le secteur de la santé En investissement comme pour la création de la Maison du Chemin Vert, le 190 ou SAFE Pour le soutien à Solidays annuellement 	✓
Lutte contre les discriminations (homophobie, sérophobie, secteur CELCD)	<ul style="list-style-type: none"> Financement des associations dans le cadre de l'appel à projets lutte contre les discriminations 	✓
Diffusion des autotests	<ul style="list-style-type: none"> 20 000 autotests sur le premier plan 10 000 par an à partir de 2022 	✓
Financement Bus TROD	<ul style="list-style-type: none"> 2 bus financés en 2017 - 50 000 € 	✓
Promotion et diffusion de la Prep et TASP	<ul style="list-style-type: none"> Financement du programme de recherche et de diffusion sur la Prep et diffusion de vidéos de promotion du traitement dans les transports franciliens - 150 000 € 	✓
Travail sur les DIM	<ul style="list-style-type: none"> Financement des DIM One Health et Thérapie génique - 11 millions € 	✓
Sensibilisation au sein des IFSI/IFAS	<ul style="list-style-type: none"> 51 établissements de formation ont reçu une formation complète dispensée par IDFPSS 	✓
Développement de l'iPasscontraception	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle version sortie en avril 2019 	✓
Recensement distributeurs préservatifs	<ul style="list-style-type: none"> Effectué Constat : peu de distributeurs fonctionnels et complexité à assurer des dotations 	✓
Appui aux collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Via un Kit de communication réalisé par IDFPSS Soutien à la réalisation du projet "ruban rouge" d'IDFPSS Soutien à ELCS 	✓
Coopération internationale	<ul style="list-style-type: none"> Via les Programmes internationaux de la Région et via la participation à des conférences internationales 	✓
Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> 2 comités de pilotage se sont tenus en 2018 et 2019 et 1 atelier de travail avec les acteurs associatifs en 2022 	✓
Signature déclaration commune avec l'ARS	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé 	✓
Inscription des jeunes chercheurs franciliens à l'IAS	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé (aide à l'inscription de 67 jeunes chercheurs) 	✓
Sensibilisation des personnels de la Région	<ul style="list-style-type: none"> Une opération de dépistage organisée au sein du Conseil régional et sensibilisation autour de la Journée Mondiale contre le Sida 	✓

2. Un bilan significatif dans la lutte contre l'épidémie en Île-de-France

Pour mener à bien son « *Agenda pour une Île-de-France sans sida* », la Région Île-de-France a investi plus de 25 millions d'euros entre 2017 et 2022. Cet engagement financier s'est décliné autour de plusieurs axes et actions stratégiques.

a. La prévention et la sensibilisation notamment des jeunes

La Région Île-de-France a mobilisé des moyens de communication pour diffuser massivement des messages d'information, notamment sur le dépistage et la prévention diversifiée, via les réseaux de transports franciliens dont elle a la compétence.

Par ailleurs, elle est encore aujourd'hui un soutien majeur du festival SOLIDAYS, qui permet, entre autres, de financer des programmes de prévention et d'aide aux personnes séropositives dans 21 pays.

La Région Île-de-France, un acteur majeur du festival Solidays

Depuis plus de 20 ans, la Région Île-de-France est le premier soutien du festival Solidays, organisé par l'association Solidarité Sida auquel elle alloue 800 000€ par édition. Elle y participe également en tenant avec Île-De-France Prévention-Santé-Sida un stand de sensibilisation et de prévention sur le VIH.



La Région s'est également appuyée sur son organisme associé, **Île-de-France Prévention Santé Sida**, anciennement Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes (CRIPS), lequel a développé une véritable expertise dans la lutte contre l'épidémie de VIH/sida en misant sur la prévention et le dépistage.

A la suite d'un changement de statut en 2016 et dans le cadre d'une nouvelle convention avec la Région Île-de-France signée en 2017, les missions d'Île-de-France Prévention Santé Sida se sont élargies pour s'orienter vers les jeunes et leur santé globale. Trois grands axes sont déployés :

- Développer les connaissances et les compétences des jeunes Franciliens en vue d'améliorer leur santé, en intervenant notamment dans les établissements scolaires ;
- Développer, renforcer les connaissances et les compétences des acteurs franciliens porteurs de projets de prévention santé auprès des jeunes ;
- Favoriser l'accès aux sources d'information et de communication pour le grand public et les professionnels de santé.

La convention, renouvelée pour la période 2021-2023, a confirmé le rôle majeur d'Île-de-France Prévention Santé Sida dans la mise en œuvre de l'« *Agenda pour une Île-de-France sans sida* », à travers des actions qui visent à la fois les jeunes, les publics prioritaires, les professionnels médico-sociaux franciliens et le grand public. La nouvelle convention triennale, qui sera adoptée en 2024, poursuivra cette dynamique. IDFPSS met également en œuvre des actions sur de grands événements au niveau national (le festival Solidays, la Marche des Fiertés, la Journée mondiale de lutte contre le sida).

Île-de-France Prévention Santé Sida intervient sur l'ensemble du territoire francilien, tant dans les lycées que dans les structures accueillant des publics exposés au VIH ou en situation de vulnérabilité (personnes en situation de handicap, milieu carcéral, etc.). L'organisme intervient également via son espace d'information et de prévention, ainsi qu'à travers ses unités mobiles

de prévention (le Bus Informations Prévention, dit « BIP »). En outre, l'organisme accompagne les professionnels médico-sociaux dans le renforcement de leurs connaissances et de leurs compétences dans le domaine de la prévention.

La Boucle du Ruban Rouge

Le 10 octobre 2019 s'est tenue, à Lyon, la 6^e Conférence de reconstitution du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la paludisme. Île-de-France Prévention Santé Sida a initié le projet de parcourir les grandes villes françaises en formant un ruban rouge, afin de mobiliser les Français et faire s'engager les acteurs politiques en faveur de la reconstitution du Fonds mondial.

Grace à cette opération, l'organisme et la Région ont pu interpeller l'Etat qui a augmenté de 25% la contribution de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, rappelant ainsi que la lutte contre le sida reste d'actualité.



b. L'action en direction des publics cibles en soutien au tissu associatif

La Région s'est engagée dans le soutien aux acteurs de terrain et aux projets portés par des associations de lutte contre l'épidémie. Depuis 2017, elle a participé à hauteur de 1,175 million d'euros en fonctionnement pour la mise en œuvre d'une quarantaine de projets portés par des associations, notamment en direction des publics les plus exposés au VIH.

Bien que cela ne relève pas de son domaine d'intervention mais de celui de l'Etat et de l'Agence régionale de santé, la Région reste particulièrement attentive aux risques de contaminations liés à la consommation de drogues. A ce titre, en lien avec sa compétence dans les transports, la Région Île-de-France dans le cadre de la réduction des risques et via une convention triennale s'est associée à l'ARS, la Préfecture, la RATP et la Ville de Paris, au sein d'un programme de maraudes à destination des usagers de drogues des gares et des stations de métro.

Elle a aussi investi plus d'1 million d'euros pour soutenir des structures innovantes.

- En particulier : la Région a soutenu à hauteur de 100 000 euros, la création d'un centre de santé sexuelle d'approche communautaire (CSSAC), le « 190 ». Ce centre propose, conformément à la stratégie nationale de santé sexuelle, une approche globale de la santé sexuelle avec une offre gratuite et complète de dépistage en direction d'un public clé ;
- La Région a soutenu à hauteur de 400 000 euros, la Maison du Chemin Vert portée par Basiliade. Cette maison de santé couple une offre de soins par des médecins généralistes compétents pour le suivi des maladies infectieuses (VIH notamment) avec un accompagnement psychosocial au sens large, permettant la prise en charge de l'ensemble des problématiques rencontrées par la personne.

c. L'appui actif à la diffusion d'une offre de dépistage

La Région a aussi fait du dépistage un axe fort de sa politique de lutte contre l'épidémie.

Pour cela, elle a fait le choix, conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), de miser sur la généralisation des autotests en Île-de-France. Cela permet aux publics les plus exposés de connaître rapidement leur statut sérologique, mais aussi et surtout d'être pris en charge le plus tôt possible et de bénéficier d'un accompagnement dans leur traitement. Aussi, la Région a souhaité inclure dans le premier volet du plan « Île-de-

France sans sida », l'achat et la diffusion de 30 000 autotests aux principales associations qui agissent au quotidien sur le terrain.

Un soutien actif de la Région Île-de-France au dépistage : près de 30 000 autotests VIH remis à des associations depuis 2017.

Entre 2017 et 2022, la Région Île-de-France a fourni aux associations luttant contre le sida une dotation d'autotests en constante augmentation. 2 000 autotests ont été distribués en 2017 et le seuil des 10 000 a été franchi en 2022.

La Région a décidé d'accélérer son effort en direction du dépistage à partir de 2022 en commandant tous les ans 10 000 autotests, devenant ainsi un des premiers fournisseurs d'autotests aux associations de terrain. Des opérations de dépistage ont par exemple été réalisées dans des universités par l'intermédiaire d'HF Prévention.

Les autotests fournis par la Région sont produits au sein d'un ESAT francilien dans le cadre de sa politique d'engagement en faveur du travail des personnes en situation de handicap.

d. Le soutien à la recherche

Parce que la Région a conscience que la recherche est un élément essentiel dans la lutte contre le VIH, elle a investi entre 2017 et 2022 plus de 16 millions d'euros pour soutenir le réseau de recherche (DIM) sur les maladies infectieuses One Health et près de 10 M€ pour le DIM Thérapie génique. Ces DIM ne sont pas uniquement centrés sur la recherche VIH mais comportent des axes stratégiques notamment sur des traitements par biothérapies qui sont clés dans la recherche sur le VIH.

Pour exemple, dans le cadre du Domaine d'Intérêt Majeur OneHealth, trois équipes de recherche ont bénéficié de fonds régionaux à hauteur de 612 000€ pour l'acquisition d'équipements de pointe dans le cadre de projets directement liés à la recherche sur les maladies infectieuses, dont le VIH.

- « Développement de stratégies vaccinales utilisant les Cellules Dendritiques associées à des outils d'immunomodulation pour la prévention et le contrôle de l'infection par le VIH » porté par Christine Lacabaratz ;
- « Caractériser la réponse immunitaire au cours de l'infection par VIH après intervention thérapeutique » porté par Sophie Hue ;
- « Tri cellulaire en conditions infectieuses pour l'analyse des bactéries pathogènes et des infections virales "INFECTISORT" » porté par Claude-Agnès Reynaud

Dans le cadre de l'appel à projets SESAME, la Région a financé en 2020 à hauteur de 270 000€ l'acquisition d'un cytomètre analyseur spectral de dernière génération pour la plateforme de cytométrie à Necker sur laquelle sont menés des projets sur l'édition de gène dans ces progéniteurs T pour leur conférer de nouvelles propriétés (CAR Treg, CAR T et T résistants au VIH).

De plus, la Région a fortement contribué au financement de l'infrastructure nationale de recherche IDMIT (Infectious diseases models for innovative therapies) pour lequel les dispositifs régionaux tels que les DIM, Sesame, le CPER ainsi que des fonds FEDER ont été mobilisés pour un total 4,2 M€. Cette unité de recherche scientifique et de développement technologique commune à l'université Paris Saclay, au CEA, à l'INSERM, l'Institut Pasteur et l'ANRS est implantée à Fontenay aux roses, et dédiées aux recherches pré-cliniques sur les maladies infectieuses, notamment les essais vaccinaux pour l'Homme et les traitements antimicrobiens. Elle a été inaugurée en 2018, et s'appuie sur des laboratoires de recherche historiques dans le domaine du VIH, dont les deux axes de recherche sont la compréhension

de la physiologie des maladies infectieuses au premier rang desquelles le virus du Sida et l'amélioration de la délivrance et de l'efficacité des vaccins.

Elle a financé à hauteur de 160 000€ l'équipe du Professeur Molina, chef du service des maladies infectieuses et tropicales de l'Hôpital Saint-Louis, et de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS), dans le cadre de recherches sur la diffusion de la PrEP comme traitement initial à des personnes à risque pour réduire le risque d'infection par la maladie.

Enfin, la Région a participé au financement de l'inscription des jeunes docteurs franciliens à la 9^e Conférence scientifique sur le VIH organisée par l'IAS (International AIDS Society) et qui s'est déroulée à Paris – au Palais des Congrès – du 23 au 26 Juillet 2017. L'objectif de ce soutien était de profiter de l'accueil en Ile-de-France de cette conférence scientifique internationale incontournable organisée tous les deux ans, pour faire le point sur l'avancée de la recherche sur le sida. Pour inciter la participation des chercheurs franciliens, et plus particulièrement des jeunes chercheurs (doctorants ou postdoctorants), la Région a pris en charge les frais d'inscriptions à l'évènement pour certains d'entre eux. Cela a permis à une vingtaine de jeunes chercheurs franciliens dont les recherches portent sur le VIH de participer à cet évènement.

e. La mobilisation des collectivités franciliennes

Gage de son engagement et de sa détermination sans faille dans la lutte contre l'épidémie de VIH/sida, la Région Île-de-France s'est vu remettre le label « Elus Locaux Contre le sida », pour la deuxième fois le 12 décembre 2022, label qui récompense les collectivités les plus engagées contre le VIH.

Le premier volet de l'« Agenda pour une Île-de-France sans sida » s'est accompagné d'une dynamique de lutte contre le VIH portée par de nombreuses collectivités du territoire francilien. La ville de Paris avait créé son association « Vers Paris sans sida » en 2016 et deux autres départements ont engagé depuis des initiatives : le département de Seine-Saint-Denis a lancé sa campagne de prévention « la Seine-Saint-Denis s'aime sans sida » en 2019 et le département de l'Essonne a lancé une démarche « Essonne sans sida » en 2020.

f. Un engagement à l'international

La Région apporte son aide et son soutien aux programmes internationaux de lutte contre le sida, en accord avec sa politique de coopération décentralisée.

Dans le cadre des dispositifs régionaux « actions internationales », a été notamment soutenu le projet de l'association Fonds Solidarité Sida Afrique intitulé « programme de prévention des risques sexuels auprès des populations vulnérables du Maghreb (à Alger et Tanger) » et de la région d'Abidjan. L'aide régionale s'est également portée sur des programmes de lutte contre la toxicomanie et le VIH, de prise en charge des patients et de dépistage (Madagascar, Sénégal, Mauritanie, Mali, Afrique du Sud etc.).

Depuis 2017 et sur l'ensemble des dispositifs internationaux de la Région, y compris de co-développement décentralisé, la Région a soutenu des projets concernant la création ou l'amélioration de structures de santé et traitant notamment des patients atteints par le VIH (construction et équipement du poste de santé au Sénégal ; création d'un laboratoire d'analyses médicales dans un centre de santé municipal en Cisjordanie ; construction d'une salle d'hospitalisation dans un centre de santé au Burkina Faso ; électrification solaire d'une maternité aux Comores ; aménagement d'un dispensaire en Haïti, etc.).

La participation d'IDFPSS à des événements et conférences internationales donne enfin plus de visibilité à l'engagement régional dans le domaine du VIH.

PARTIE 3 : Un second volet de l' « Agenda pour une Île-de-France sans sida 2024-2028 » pour contribuer à la fin de l'épidémie

Forte de premiers résultats concrets, la Région Île-de-France souhaite consolider son engagement et lancer une nouvelle phase de mobilisation en vue d'atteindre l'ambition de mettre un terme à l'épidémie sur son territoire, en déployant le second volet de son « Agenda pour une Île-de-France sans sida » pour la période 2024-2028.

L'élaboration de ce second plan est issue d'un travail de concertation - mené en lien avec son organisme associé, Île-de-France Prévention santé SIDA – notamment avec les associations de terrain, conviées à un atelier de travail en 2022 (voir la composition en annexe). Ces consultations ont permis à la Région d'adapter au mieux son nouveau plan aux enjeux actuels de la lutte contre le VIH/sida.

Les champs d'action sont nombreux et leur mise en œuvre nécessitera de prendre en compte les dynamiques et les évolutions à l'œuvre, tant sociales que scientifiques, obligeant la Région à se montrer agile, innovante et proche du terrain.

La Région poursuivra la dynamique engagée en faveur de la diffusion de la prévention et des traitements auprès des publics cibles, sans négliger son soutien en faveur de la recherche. Cette seconde phase permettra d'engager de nouvelles actions concrètes autour de sept grands axes :

- Contribuer à une bonne articulation des différents acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH et à la diffusion des connaissances ;
- Entraîner la mobilisation des élus locaux franciliens dans la lutte contre le VIH ;
- Sensibiliser et mobiliser les jeunes ;
- Agir en faveur des publics cibles ;
- Lutter contre les discriminations ;
- Agir pour le bien vieillir des personnes atteintes du VIH ;
- Porter et diffuser l'engagement de la Région à l'échelle internationale.

1. Contribuer à une bonne articulation des différents acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH et à la diffusion des connaissances

Engagement n°1 : S'inscrire dans une logique d'efficacité et de cohérence entre les différents acteurs de la lutte contre le sida sur le territoire francilien.

Au-delà de l'Etat compétent en matière de santé et des acteurs associatifs traditionnels, d'autres collectivités territoriales ont pris des mesures pour lutter contre le VIH. Pour être efficaces, toutes ces initiatives doivent être articulées.

Dans un souci d'efficacité et de cohérence, la Région et l'ARS Île-de-France s'étaient engagées à coopérer dans la lutte contre le VIH dans une déclaration commune en juillet 2017. La Région et l'ARS poursuivront leurs efforts en faveur notamment de la sensibilisation et de la prévention, de la diffusion d'une offre de dépistage et de la mobilisation des professionnels.

Engagement n°2 : Mobiliser l'ORS pour le suivi territorialisé de l'épidémie à l'échelle de la Région, mesuré notamment par les indicateurs des « 3 X 95% ».

Agir contre la maladie impose également de comprendre l'évolution de la maladie et donc de suivre l'épidémie au plus près. Les données existantes peuvent parfois être parcellaires ou insuffisantes pour aiguiller l'action publique. La Région bénéficie avec l'Observatoire Régional de Santé (ORS) d'un organisme de recherche et d'étude permettant de répondre aux interrogations sur l'évolution de l'épidémie et d'analyser son impact sur les territoires.

Engagement n°3 : Diffuser largement les informations sur le VIH et les nouveaux traitements, notamment via des webinaires, animer et mobiliser un réseau d'acteurs (bénéficiaires d'un soutien régional en matière de santé et de solidarités, acteurs du médico-social...).

Engagement n°4 : Soutenir les centres de santé communautaires, soutenir et mobiliser les acteurs de la recherche sur les maladies infectieuses.

Les avancées médicales, thérapeutiques et de prise en charge permettent d'entrevoir une fin proche de l'épidémie. Mais ces informations doivent être connues et plus largement diffusées.

La Région investit massivement pour renforcer l'offre de soins sur le territoire. Au travers de ses réseaux, et en lien avec l'ARS, les Ordres professionnels et les URPS concernés, la Région mettra en place une information régulière, par exemple sous la forme de séances d'information ou webinaires, à destination des professionnels de santé et structures médico-sociales qu'elle soutient afin de diffuser les avancées thérapeutiques et les solutions de prise en charge. Via IDF Prévention santé SIDA, la Région proposera également aux élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales (IFSI, IFAS, IRTS) un cycle d'interventions sur la santé sexuelle et les droits.

Elle poursuivra également son soutien à une offre de soin adaptée et à la mobilisation des acteurs de la recherche.

La Région soutiendra les laboratoires impliqués dans la recherche sur les maladies infectieuses et en immunologie, contribuant à la recherche contre le SIDA. Dans le cadre du DIM One Health 2.0, financé à hauteur de 12,5 M€ de 2022 à 2026, et également via les appels à projets annuels pour les équipements scientifiques Sésame, Sésame filière, les chaires en sciences humaines et sociales ou les allocations doctorales PRPhD.

Dans le cadre du contrat de plan Etat Région la Région soutient plusieurs projets impliqués dans la recherche sur les maladies infectieuses et notamment le VIH. La Région soutient à hauteur de 16 M€ la construction du nouveau bâtiment de l'Institut Mondor de Recherche Biomédicale de l'Université Paris Est Créteil, qui accueillera le laboratoire de physiopathologie et immunothérapies dans l'infection VIH dirigé par le Pr Yves Lévy et à hauteur de 30M€ la construction du centre de recherche sur les maladies infectieuses émergentes et re-émergentes adossé au CHU Grand Paris Nord, porté pour l'université Paris Cité par le Professeur Yazdan Yazdanpanah, directeur de l'ANRS.

2. Entraîner la mobilisation des élus locaux franciliens dans la lutte contre le VIH

La Région s'engagera pour mobiliser les collectivités et les élus. Elle apportera un soutien aux collectivités franciliennes qui souhaitent s'engager dans la lutte contre la maladie et restera un acteur solidaire des autres initiatives portées par des collectivités afin de porter une action renforcée sur ces territoires.

Engagement n°5 : Organiser le « mois francilien du dépistage » en liaison avec les communes volontaires et les acteurs souhaitant s'engager.

Sur le modèle de la boucle du Ruban rouge organisée par Île-de-France Prévention Santé Sida en 2021, la Région entreprendra une action territoriale afin d'entraîner les collectivités dans une action de sensibilisation et de dépistage. Sur une durée d'un mois, en lien avec les associations d'élus régionaux elle permettra aux communes et aux acteurs qui souhaitent s'engager (comme les universités, les structures de santé...), d'organiser des actions de prévention et de dépistage sur leurs communes. Île-de-France Prévention santé SIDA mobilisera les réseaux d'élus (AMIF - ADF - ARF) autour de l'objectif « 0 contamination du VIH en 2030 ».

Comme pour le premier plan, l'engagement de la Région pourra être porté par deux ambassadeurs en charge de mettre en avant la mobilisation de la collectivité régionale et d'entraîner tous les acteurs.

3. Sensibiliser et mobiliser les jeunes et soutenir l'effort de dépistage

La Région a fait de la prévention en santé des jeunes une priorité de son action, avec le relai notamment de son organisme associé Ile-de-France Prévention Santé Sida ou en soutenant des initiatives qui parlent directement aux jeunes.

La sensibilisation des jeunes et notamment des lycéens au VIH demeure un enjeu majeur : la Région renforcera son soutien aux acteurs qui œuvrent en ce sens. En effet, le nombre de contaminations au VIH est en hausse chez les jeunes de 15 à 24 ans depuis plusieurs années, ce qui résulte en partie d'une utilisation insuffisante des moyens de prévention. Les infections sexuellement transmissibles sont également en constante hausse.

Engagement n°6 : Renforcer le niveau de connaissance des jeunes sur les thématiques liées au VIH et au sida en doublant le nombre de séances de sensibilisation portées par des associations à destination des jeunes et en contribuant à la réalisation effective des trois séances annuelles d'information et d'éducation à la sexualité prévues par la loi.

Engagement n°7 : Toucher, sur la durée du plan, 100% des lycées franciliens via des interventions d'Île-de-France Prévention Sida au sein des établissements et via des messages flash sur les outils numériques de la Région.

La Région souhaite d'abord **renforcer le niveau de connaissances des jeunes sur les thématiques liées au VIH et au sida**. Une enquête menée par SIDACTION²¹ en 2023 met en lumière l'augmentation inquiétante des fausses croyances chez les 15-24 ans. 17% des 15-24 ans pensent que le virus du sida peut se transmettre en embrassant une personne séropositive et 53% des jeunes pensent que le VIH peut être transmis en ayant des rapports sexuels protégés avec une personne séropositive sous traitement.

Ce manque d'information entraîne une trop faible utilisation des moyens de prévention. Selon la même étude, seules 29% des personnes interrogées déclarent avoir utilisé systématiquement un préservatif lors d'un rapport sexuel. Aussi, dans le cadre du second volet de son « Agenda pour une Île-de-France sans sida », et en lien avec Île-de-France Prévention Santé Sida, la Région portera des messages de prévention et d'information dans les lycées et

²¹ « Les jeunes de 15-24 ans et leur rapport au VIH », Sondage IFOP 2023, <https://presse.sidaction.org/Handlers/HTFile.ashx?MEDIAID=170932&SITEKEY=03849c18-f868-41ce-b222-ba1469319d2c>

sur les outils numériques de la Région pour déconstruire les idées reçues et apporter des réponses aux questions qu'ils se posent.

Par ailleurs, l'éducation à la sexualité est une obligation prévue dans la loi depuis 2001. Elle se décline par l'obligation d'organiser au moins trois séances annuelles d'information et d'éducation à la sexualité dans les établissements du premier et second degré. Si ces séances sont *a priori* obligatoires, leur mise en œuvre effective n'a rien de systématique : près de 25% des établissements ne proposent pas d'éducation à la sexualité et, selon l'enquête précitée, 67% des 15-24 ans disent ne pas avoir bénéficié d'un enseignement à la vie affective et sexuelle. Face à ces carences, la Région prendra toute sa part. Elle continuera, grâce à Île-de-France Prévention Santé Sida et aux associations qu'elle finance, comme le Planning familial, de soutenir la mise en œuvre de séances de sensibilisation à la vie affective et sexuelle dans les lycées pour accompagner chaque jeune et répondre à ses interrogations.

Engagement n°8 : Permettre la distribution d'autotests dans les universités franciliennes et dans les IFSI.

Engagement n° 9 : Poursuivre la mise à disposition d'autotests aux associations.

Engagement n°10 : Mobiliser les moyens d'Île-de-France Santé Sida pour accroître l'offre de dépistage dans une logique « d'aller-vers ».

Engagement n°11 : Former, mobiliser, animer le réseau des ambassadeurs santé des universités en lien avec Île-de-France Prévention santé SIDA.

L'importance du dépistage constitue un autre message à porter notamment auprès des jeunes.

Trop de personnes vivant avec le VIH ne connaissent pas leur séropositivité et ne l'apprennent que tardivement. Selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), le dépistage doit aller chercher les personnes qui ne se sont jamais fait dépister, et ce, quelle que soit la raison. Pour réduire le nombre de personnes non diagnostiquées et réduire l'épidémie cachée, le renforcement du dépistage, notamment chez les jeunes, est l'une des principales priorités dans la lutte contre le VIH/sida. La Région a diffusé 20 000 autotests entre 2017 et 2021 aux principales associations franciliennes. Depuis 2022, elle a accentué son effort en faisant l'acquisition de 10 000 autotests par an pour atteindre l'objectif de 95% des personnes vivant avec le VIH qui connaissent leur statut sérologique²².

Elle entend poursuivre son engagement pour l'accès au dépistage au travers de ce nouveau plan. Une partie de ces autotests sera rendue accessible dans les universités franciliennes et dans les Instituts de Formations Sanitaires et Sociales (tels que les IFSI) pour encourager le dépistage individualisé au VIH. L'autre partie de ces autotests sera mise à disposition des acteurs associatifs pour favoriser le dépistage chez les principaux publics cibles, et auprès des jeunes à l'occasion de soirées festives ou de festivals. La Région s'inscrit ainsi dans l'objectif d'offrir une solution de dépistage régulier, rapide et autonome aux jeunes.

Il convient également de **porter l'offre de dépistage sur tous les territoires et auprès de tous les publics**, notamment ceux les plus éloignés des prises en charge. A ce titre la Région

²² A titre de comparaison, en 2021, 22 610 autotests ont été vendus dans les pharmacies franciliennes.

demandera à Île-de-France Prévention Santé Sida de mobiliser ses capacités pour assurer une offre de dépistage en aller-vers à destination des publics éloignés de cette offre de soins.

4. Agir en faveur des publics cibles

S'appuyer sur les acteurs associatifs est l'un des leviers d'action de la Région pour agir au plus près des publics cibles.

Pour bâtir un lien entre le secteur médical et social, elle soutient des projets associatifs portant sur la prévention, le dépistage et l'aide aux personnes touchées par le VIH pour les conduire le plus rapidement possible vers un traitement. La Région continuera de porter la dynamique de l'aller-vers pour atteindre les publics les plus éloignés des dispositifs traditionnels afin d'éviter les nouvelles contaminations.

a. Accompagner les femmes les plus vulnérables

Engagement n°12 : Soutenir les actions en direction de santé de la femme dans le cadre de la lutte contre le VIH et la prévention des IST, en insistant sur la lutte contre les violences prostitutionnelles et les violences faites aux femmes.

Dans le cadre de son engagement pour la santé des femmes, la Région poursuivra son action en direction des femmes particulièrement exposées au VIH ou aux IST, notamment celles originaires d'Afrique sub-saharienne, qui représentent près de 75 % des nouveaux diagnostics de VIH chez les femmes²³, et/ou victimes de violences notamment prostitutionnelles. Il s'agit de les accompagner pour leur permettre un accès précoce au dépistage et aux traitements.

La santé des femmes est un axe fort de la politique régionale en santé. Dans le domaine du VIH, l'action à destination de ce public est fondamentale.

La Région soutient à cet égard des acteurs comme l'association IKAMBERE qui accompagne vers l'autonomie des femmes en situation de grande précarité et vivant avec une maladie chronique (VIH depuis 1997 - diabète, obésité, hypertension à partir de 2021). En 2019, 80% des nouvelles bénéficiaires accompagnées par IKAMBERE, soit 124 femmes de tous âges, étaient sans-domicile fixe. L'identification de solutions d'hébergement mobilise chaque jour l'équipe sociale de l'association. Au-delà de l'orientation vers le Samu Social (115), IKAMBERE a également développé des partenariats avec des structures dédiées à l'hébergement, telles que les Petits Frères des Pauvres, Interlogement 93 etc.

La Région a soutenu le projet « La Maison Reposante » porté par cette association proposant différents modes de séjours d'hébergement aux femmes en situation de précarité vivant avec une maladie chronique.

IKAMBERE a également mis en place des « appartements passerelles » proposant 10 places au sein de 5 appartements loués par l'association pour y héberger pendant 6 à 24 mois des femmes seules cumulant plusieurs pathologies et dont la situation est jugée particulièrement préoccupante.

L'engagement de sa directrice, Bernadette Rwegera, a été récompensé en 2019 par le Prix solidarité EllesdeFrance 2019.

²³ Projet de recherche du Professeur Molina, 2024. Entre 30 et 50 % de ces femmes ont contracté le VIH en France.

b. Favoriser la diffusion de la PrEP auprès des publics cibles qui en sont éloignés

Engagement n°13 : Poursuivre le soutien à l'écosystème afin d'améliorer le recours à la PrEP chez les publics cibles et maintenir l'effort de prévention des IST en direction des jeunes.

La Région poursuivra son engagement pour augmenter le recours à la PrEP chez les publics cibles. La PrEP et son appropriation par les populations prioritaires est l'une des clefs du contrôle de l'épidémie. Ainsi, entre 2012 et 2018, le nombre de contaminations a chuté de 71% au Royaume-Uni²⁴ chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et bisexuels (cela est lié à la prévention combinée : utilisation de préservatifs, dépistage, thérapie antirétrovirale, disponibilité de la PrEP etc.).

Or, des disparités importantes de connaissance et d'accès à la PrEP existent en France.

Alors que les femmes représentent 30% des nouvelles infections au VIH, elles ne représentent que 2,5% des 42 159 personnes qui ont initié une PrEP entre 2016 et 2021. Il est donc essentiel d'augmenter le nombre des bénéficiaires notamment chez les femmes afro-caribéennes. Les centres de santé sexuelle ont un rôle essentiel à jouer pour diffuser la PrEP auprès des publics vulnérables qu'ils accueillent.

Engagement n°14 : Plaider pour l'expérimentation de primo-prescription de la PrEP dans des pharmacies volontaires.

Les pharmacies, qui constituent un service de santé de proximité, souvent le plus accessible aux personnes éloignées du soin, ont un rôle à jouer pour favoriser la diffusion de la PrEP. Les expérimentations visant à autoriser la primo-prescription de ce traitement prophylactique par les pharmaciens, comme celle portée à Paris par le Pr Molina, peuvent contribuer utilement à sa plus large diffusion. Elles pourraient être ciblées dans les pharmacies volontaires des zones les plus fortement impactées par le VIH, telles qu'identifiées par les cartographies disponibles.

c. Sensibiliser aux risques liés à la pratique du chemsex

Engagement n°15 : Soutenir les projets de sensibilisation et prévention sur les risques liés à la pratique du chemsex.

La montée en force de la pratique du chemsex depuis plusieurs années, qui consiste en une prise de plusieurs drogues lors de rapport sexuel, représente un nouveau risque.

Dans le cadre de sa politique générale de mobilisation contre toutes les formes d'addictions, la Région soutiendra les projets de prévention et d'accompagnement des personnes pratiquant le chemsex en consacrant une partie de son aide aux associations spécialisées sur ce sujet. Le soutien pourra se porter sur des solutions d'écoute et d'aide des usagers et de leurs proches.

5. Poursuivre la lutte contre les discriminations

²⁴ Public Health England, « HIV in the UK : towards zero HIV transmissions by 2030 » <https://www.gov.uk/government/news/hiv-in-the-uk-towards-zero-hiv-transmissions-by-2030>

40 ans après la découverte du virus du sida, malgré les efforts de sensibilisation, les personnes vivant avec le VIH sont toujours exposées à des discriminations dans tous les milieux, qu'ils soient professionnels, personnels ou sociaux.

Engagement n°16 : Poursuivre la lutte contre toutes les formes de discrimination et notamment la sérophobie en soutenant les associations pour faire connaître le message Indétectable=Intransmissible auprès des personnes séropositives et du grand public.

Aussi, la Région, dans la continuité de son action, souhaite prendre toute sa part dans la lutte contre les discriminations, d'abord en luttant contre la sérophobie.

Selon une étude réalisée par Île-de-France Prévention Santé Sida en 2021, 27% des parents interrogés seraient mal à l'aise si l'un des enseignants de leur enfant était séropositif et 22% des personnes interrogées seraient mal à l'aise si elles apprenaient que leur meilleur ami était séropositif. Cette étude met en lumière le manque global d'information de la population sur les questions liées au VIH et à sa transmission.

Une personne séropositive, sous traitement et avec une charge virale indétectable, ne peut pas transmettre le virus du sida. Dans cette démarche de lutte contre les discriminations, un message semble essentiel à relayer : Indétectable=Intransmissible (I=I). La diffusion de cette information constitue un outil de lutte contre les discriminations et la sérophobie, mais aussi un formidable vecteur de prévention pour atteindre l'objectif de « zéro contamination d'ici 2030 ».

La Région soutiendra, notamment dans le cadre de son appel à projet sur la lutte contre les discriminations, les acteurs associatifs engagés sur la question pour communiquer efficacement sur les fausses croyances voire mettre en place des opérations de *testing*.

L'action de la Région pour lutter contre les difficultés d'accès à l'emprunt des personnes séropositives

Dans le cadre de son programme "Région Solidaire", la Région a mis en place en 2020 une « Garantie Immobilière Solidaire » permettant d'effacer les surprimes d'assurance pour les primo-accédants à la propriété en Île-de-France présentant un risque aggravé de santé. Ce faisant elle a mis la lumière sur les difficultés que rencontrent les personnes séropositives et plus globalement les personnes gravement malades pour emprunter et a incité les politiques nationales à s'emparer du problème. La mise en avant par la Région des inégalités engendrées par cette situation a contribué, dans la loi « Lemoine » votée en février 2022, à la suppression du questionnaire médical pour les prêts immobiliers inférieurs à 200 000 euros, satisfaisant ainsi les dispositions de la « Garantie Immobilière Solidaire ».

6. Agir pour le bien vieillir des personnes atteintes du VIH

Contrairement aux premières années de l'épidémie, vieillir avec le VIH est désormais une réalité. Près de 40 ans après la découverte du virus du sida, les seniors vivant avec le VIH sont de plus en plus nombreux : 50% des personnes séropositives ont plus de 50 ans, et 16% plus de 60 ans. En effet, aujourd'hui, grâce à l'amélioration des traitements, une personne porteuse du VIH présente une espérance de vie quasiment similaire à celle d'une personne non porteuse. Cette situation entraîne des besoins avancés tant sur les parcours de vie que sur les parcours de soins des personnes vieillissantes vivant avec le VIH, faisant de leur accompagnement une priorité.

Engagement n°17 : Améliorer la prise en charge et le parcours de soin des personnes âgées vivant avec le VIH ainsi que leur accompagnement social et psychologique en s'appuyant sur les acteurs spécialisés.

Agir sur le parcours de vie des personnes âgées séropositives constitue le premier pilier d'une action ciblée. Pour cela, la Région s'appuiera sur les acteurs du grand âge pour favoriser un parcours de vie mêlant maintien à domicile et, au besoin, entrée en EHPAD, tout en accordant une attention particulière à l'amélioration de l'accueil et la prise en charge dans des structures spécialisées, en lien étroit avec les acteurs et structures du vieillissement.

Aussi, la Région aura à cœur de lutter pour l'accompagnement social et psychologique des personnes âgées, notamment en s'appuyant sur les acteurs spécialisés.

Le second pilier réside dans la prise en charge et dans le parcours de soins. Les personnes âgées vivant avec le VIH ont jusqu'à cinq fois plus de risques de développer des maladies chroniques, notamment en raison des premiers traitements reçus contre la maladie. Aussi, pour favoriser le dialogue interdisciplinaire entre les médecins et pour améliorer la fluidité du parcours de soins des personnes vivant avec le VIH, la Région engagera une réflexion avec l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France (ARS) et les différents acteurs concernés pour penser l'accompagnement des personnes vieillissant avec la maladie. Elle pourra, à l'issue de cette réflexion, engager des moyens pour assurer la meilleure prise en charge des personnes par le monde médical et les acteurs privés et publics pour cette population.

7. Porter l'engagement de la Région à l'international

Enfin, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de VIH/sida, la Région Île-de-France a à cœur de porter son engagement à plus grande échelle.

Engagement n°18 : Signer la déclaration « Fast Track cities » pour témoigner, vis-à-vis des collectivités franciliennes comme à l'international, d'une volonté globale d'accélérer les réponses en faveur de la lutte contre le VIH.

Engagement n°19 : Poursuivre la démarche de sensibilisation, de plaidoyer et de coopération à l'échelle internationale.

L'initiative des Fast Track Cities est née d'un partenariat global entre le programme ONUSIDA, l'Association internationale des prestataires de soins contre le sida (IAPAC), le Programme pour l'Habitat des Nations Unies (ONU-Habitat) et des villes du monde entier. En signant cette déclaration, la Région Île-de-France rejoindrait un réseau de plus de 550 villes et territoires de toutes les régions du monde dans le cadre d'une volonté commune et globale d'accélérer les réponses en faveur de la lutte contre le VIH.

En lien avec sa politique internationale, la Région Île-de-France signe des accords de coopération avec des collectivités territoriales étrangères. Ces accords permettent de tisser des partenariats forts dans de nombreux domaines chers à la Région. Dans le cadre de son ambition de mettre un terme à l'épidémie de sida d'ici 2030, la Région développera une politique de sensibilisation à l'échelle mondiale, grâce à l'intégration de la lutte contre le VIH dans le cadre de la démarche régionale de coopération internationale, pour agir efficacement dans les pays à forte prévalence. Elle continuera à asseoir sa présence, notamment via IDF Prévention Santé Sida, à des événements de mobilisation de la communauté internationale autour de la lutte contre le Sida.

En 2024 et toujours par l'intermédiaire d'Île-de-France Prévention Santé Sida, la Région participera également à AIDS 2024, du 22 au 26 juillet à Munich en Allemagne. IDFPSS y

coordonnera l'animation d'un stand représentant les institutions et associations françaises qui s'engagent contre le VIH/sida.

Annexe 2 - Récapitulatif des engagements

Récapitulatif des engagements de la Région Île-de-France

<p>Contribuer à une bonne articulation des différents acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH et à la diffusion des connaissances</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'inscrire dans une logique d'efficacité et de cohérence entre les différents acteurs de la lutte contre le sida sur le territoire francilien. 2. Mobiliser l'ORS pour le suivi territorialisé de l'épidémie à l'échelle de la Région, mesuré notamment par les indicateurs des « 3 X 95% ». 3. Diffuser largement les informations sur le VIH et les nouveaux traitements, notamment via des webinaires, animer et mobiliser un réseau d'acteurs (bénéficiaires d'un soutien régional en matière de santé et de solidarités, acteurs du médico-social...). 4. Soutenir les centres de santé communautaires, soutenir et mobiliser les acteurs de la recherche sur les maladies infectieuses.
<p>Entraîner la mobilisation des élus locaux franciliens dans la lutte contre le VIH</p>	<ol style="list-style-type: none"> 5. Organiser le « mois francilien du dépistage » en liaison avec les communes volontaires et les acteurs souhaitant s'engager.
<p>Sensibiliser et mobiliser les jeunes</p>	<ol style="list-style-type: none"> 6. Renforcer le niveau de connaissance des jeunes sur les thématiques liées au VIH et au sida en doublant le nombre de séances de sensibilisation portées par des associations à destination des jeunes et en contribuant à la réalisation effective des trois séances annuelles d'information et d'éducation à la sexualité prévues par la loi. 7. Toucher, sur la durée du plan, 100% des lycées franciliens via des interventions d'Île-de-France Prévention Sida au sein des établissements et via des messages flash sur les outils numériques de la Région. 8. Permettre la distribution d'autotests dans les universités franciliennes et dans les IFSI. 9. Poursuivre la mise à disposition d'autotests aux associations. 10. Mobiliser les moyens d'Île-de-France Santé Sida pour accroître l'offre de dépistage dans une logique « d'aller-vers ». 11. Former, mobiliser, animer le réseau des ambassadeurs santé des universités en lien avec Île-de-France Prévention santé SIDA.
<p>Agir en faveur des publics cibles</p>	<ol style="list-style-type: none"> 12. Soutenir les actions en direction de santé de la femme dans le cadre de la lutte contre le VIH et la prévention des IST, en insistant sur la lutte contre les violences prostitutionnelles et les violences faites aux femmes. 13. Poursuivre le soutien à l'écosystème afin d'améliorer le recours à la PrEP chez les publics cibles et maintenir l'effort de prévention des IST en direction des jeunes. 14. Plaider pour l'expérimentation de primo-prescription de la PrEP dans des pharmacies volontaires. 15. Soutenir les projets de sensibilisation et prévention sur les risques liés à la pratique du chemsex.
<p>Poursuivre la lutte contre les discriminations</p>	<ol style="list-style-type: none"> 16. Poursuivre la lutte contre toutes les formes de discrimination et notamment la sérophobie en soutenant les associations pour faire connaître le message Indétectable=Intransmissible auprès des personnes séropositives et du grand public.
<p>Agir pour le bien vieillir des personnes atteintes du VIH</p>	<ol style="list-style-type: none"> 17. Améliorer la prise en charge et le parcours de soin des personnes âgées vivant avec le VIH ainsi que leur accompagnement social et psychologique en s'appuyant sur les acteurs spécialisés.

**Porter l'engagement de
la Région à
l'international**

18. Signer la déclaration « Fast Track cities » pour témoigner, vis-à-vis des collectivités franciliennes comme à l'international, d'une volonté globale d'accélérer les réponses en faveur de la lutte contre le VIH.
19. Poursuivre la démarche de sensibilisation, de plaidoyer et de coopération à l'échelle internationale.

Annexe 3 - Déclaration commune ARS- CRIF

Déclaration commune entre la Région Île-de-France et l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France pour une région Île-de-France sans SIDA

Entre

La Région Île-de-France, représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE,

ET

L'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, représentée par son Directeur général, Denis ROBIN

Préambule

Depuis dix ans, le nombre de nouvelles contaminations par le VIH a très fortement décliné en Île-de-France et la proportion de personnes vivant avec le virus et bénéficiant d'un traitement antirétroviral (ARV) efficace a dépassé les 95%.

Ces évolutions très positives ont été rendues possibles par le développement d'outils de prévention diversifiés, de dispositifs publics ou privés facilitant l'accès à ces outils et de traitements sûrs, efficaces et de mieux en mieux tolérés. Les personnes vivant avec le VIH et recevant un traitement ARV bien contrôlé ont ainsi, à âge égal, une espérance de vie identique au reste de la population.

La France a atteint deux des objectifs que se sont fixés pour 2030 les Nations Unies des trois fois 95, repris dans la stratégie nationale en santé sexuelle, mais reste en retard pour le premier d'entre eux, celui de l'accès aux dépistages. Deux priorités ont ainsi clairement été identifiées pour les années à venir : la sensibilisation/prévention et le renforcement du dépistage. Ces deux priorités reposent grandement sur la mobilisation et le soutien des professionnels de santé, qui seront renforcés, à l'image des débats-actions que l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France mène au sein des instances de démocratie sanitaire.

Dans cette dynamique nationale et sa déclinaison territoriale, la Région Île-de-France occupe une place particulière puisque plus de 40% des personnes vivant avec le VIH en France y résident et que 2000 à 2200 nouveaux diagnostics de séropositivité chez des résidents y ont été déclarés en 2022.

La part que représente l'Île-de-France dans l'épidémie justifie un engagement particulier pour y répondre. C'est la volonté de la Région et de l'Agence régionale de santé, et ce depuis au moins 2016, de travailler ensemble pour atteindre une Île-de-France sans sida.

La lutte contre le VIH et pour les personnes affectées ou vulnérables est spécifiquement évoquée dans les documents de référence des deux institutions :

- Pour l'Agence régionale de santé, le troisième Projet régional de santé 2023-2028 (adopté en novembre 2023) dans sa fiche dédiée à la santé sexuelle et dans le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) des plus démunis, et la déclinaison régionale de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 et de sa feuille de route 2022-2024.
- Pour la Région, l'« Agenda pour une Île-de-France sans sida », adopté en juillet 2017 et dont la seconde édition a été soumise au vote le 29 mai 2024.

Principes communs d'actions

- 🏢 Lutte contre l'ensemble des discriminations et des inégalités renforçant les vulnérabilités vis-à-vis de l'infection à VIH : inégalités sociales et territoriales, inégalités femmes/hommes, sérophobie, homo et transphobie, ségrégation et préjugés raciaux etc.
- 🏢 Engagement actif des usagers et des personnes concernées à chacune des étapes de la construction de la réponse à l'épidémie : évaluation des besoins, identification des réponses pertinentes, définition d'objectifs et de la stratégie régionale pour les atteindre, priorisation des actions en termes de public, de territoire, de modalités d'intervention, en valorisant les expertises de tous les acteurs (élus, soignants, communautés concernées, chercheurs etc.).

Les champs d'action prioritaires partagés

1. Sensibilisation, information, mobilisation

- ***La mobilisation des collectivités territoriales et des élus (Réseaux d'élus)***

Les deux partenaires considèrent que la mobilisation des collectivités territoriales, en particulier des communes et des départements, est une condition *sine qua non* pour atteindre les objectifs et qu'il convient de la soutenir et de la développer.

L'existence en Île-de-France de réseaux d'élus engagés dans le champ de la santé, dont témoignent notamment les collectivités engagées sous le label « ville sans sida » ou « département sans sida », permet la mise en place de formations et d'actions de mobilisation des élus et constitue un point fort sur lequel la Région et l'ARS peuvent s'appuyer.

Cette mobilisation permet également la mise en œuvre de démarches locales de promotion de la prévention, notamment à travers les contrats locaux de santé (CLS) engagés par l'ARS.

L'opérateur Île-de-France Prévention Santé Sida (IDFPSS), organisme associé de la Région et opérateur majeur pour l'ARS dans la continuité du Crips, est membre du comité stratégique de Paris sans sida, mais également associé au travail de Essonne sans sida et Seine-Saint-Denis sans sida.

Sur le modèle de la boucle du Ruban rouge organisée par IDFPSS en 2021, la Région

entreprendra une action territoriale afin d'entraîner les collectivités dans une action de sensibilisation et de dépistage.

- ***La promotion d'une information adaptée et accessible à tous les publics, de manière générale ou ciblée, et selon les canaux appropriés.***

L'ARS se fera le relai des actions nationales et des actions ciblées lors d'évènements particuliers (Marche des fiertés, 1^{er} décembre, Semaine de la santé sexuelle), en pouvant si besoin faire adapter ces messages à des publics allophones ou maîtrisant mal la lecture.

La Région diffusera des messages sur ses propres supports, notamment en direction des lycéens, lors d'évènements particuliers dont elle est partenaire (festival *Solidays*) et, le cas échéant, dans le réseau de transports franciliens dans le cadre d'un accord avec Île-de-France Mobilités (IDFM).

Les deux institutions s'appuieront en particulier sur IDFPSS, qui a une mission et une expertise spécifiques dans la lutte contre le VIH/Sida. Cet organisme a une action forte en direction des jeunes, des populations les plus concernées et du grand public.

- ***Poursuite de la lutte contre les discriminations***

La Région et l'ARS poursuivront leur soutien aux associations engagées dans la lutte contre la sérophobie, l'homophobie et la transphobie.

La Région appuie notamment la diffusion du message Indétectable=Intransmissible (I=I), une personne séropositive, sous traitement et avec une charge virale indétectable, ne peut pas transmettre le virus du sida. La diffusion de cette information constitue un outil de lutte contre les discriminations et la sérophobie, mais aussi un vecteur de prévention (traitement comme prévention, ou TASP) pour atteindre l'objectif de « zéro contamination d'ici 2030 ».

IDFPSS lutte contre la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH et œuvre pour une meilleure qualité de leur vie sur tout le territoire francilien ; il intègre dans ses interventions auprès des jeunes la lutte contre les discriminations liées au genre ou à l'orientation sexuelle.

2. Prévention

L'ARS et la Région soutiennent le développement des stratégies de prévention diversifiée, adaptée aux choix de chacun, aux pratiques et aux risques, qui ont fait leur preuve et se renforcent mutuellement. Elles souhaitent ainsi relancer la promotion de l'usage du préservatif, favoriser l'accès à la prophylaxie préexposition (PrEP), renforcer l'accès au dépistage et faire reconnaître l'impact du traitement (TASP) sur le contrôle de l'épidémie.

- ***Le soutien aux actions communautaires de prévention***

Les deux institutions attachent une grande importance à la stratégie de prévention par les pairs. La reconnaissance de l'expertise des usagers, des citoyens, qu'ils vivent ou non avec le virus, est un des fondamentaux de la démocratie en santé et du renforcement du pouvoir d'agir des individus et des groupes concernés.

Les dispositifs nationaux récemment mis en place (VIH Test sans ordonnance et sans

avance de frais, préservatifs gratuits en pharmacie, bientôt Test IST sans ordo) seront soutenus et accompagnés, en veillant à ce que ces services bénéficient à l'ensemble des personnes concernées, quels que soient leur catégorie sociale, leur niveau d'éducation ou leur lieu de vie avec une attention spéciale aux personnes et aux communautés les plus affectées et en facilitant la co-construction de ces stratégies par les groupes sociaux eux-mêmes. La mise en œuvre de ces actions est tout particulièrement soutenue par l'ARS au travers de démarches locales de promotion de la prévention, notamment des contrats locaux de santé.

La Région poursuivra son engagement pour augmenter le recours à la PrEP en soutenant la recherche et pour une meilleure diffusion du traitement, appuiera les projets de prévention des pratiques à risques telles que le chemsex. Elle aidera les projets associatifs portant sur la prévention, le dépistage et l'aide aux personnes touchées par le VIH ainsi que la dynamique d'aller-vers. Engagée en faveur de la santé des femmes, la Région soutiendra notamment les actions de lutte contre les violences prostitutionnelles qui sont un facteur de contamination.

IDFPSS poursuivra ses interventions dans les structures accueillant des publics en situation de vulnérabilité, à la fois pour informer et soutenir ces publics et pour former les professionnels de ces structures à la prise en compte de leurs besoins dans ce domaine.

- ***Développement des compétences santé des adolescents et jeunes adultes***

Dans le cadre du projet régional santé jeunes, comme de la stratégie nationale de santé sexuelle, une démarche est engagée visant à promouvoir une approche globale de la santé de cette population, passant par plusieurs principes: instauration d'un parcours éducatif de santé, conforme aux principes énoncés par la loi ; partenariat développé avec l'Education Nationale et ses différentes composantes, et avec les acteurs locaux en matière de jeunesse ; travail prioritaire auprès des jeunes en grande difficulté, en particulier ceux suivis par la PJJ, et auprès des jeunes en insertion; élaboration de méthodes participatives impliquant les jeunes eux-mêmes. Dans ce domaine la priorité de l'Agence, en lien avec les partenaires ci-dessus, est le développement des compétences psychosociales, selon des méthodes éprouvées et dès le plus jeune âge, jusqu'à l'adolescence.

La Région souhaite renforcer le niveau de connaissance des jeunes sur les thématiques liées au VIH en soutenant le doublement du nombre de séances de sensibilisation portées par des associations à destination des jeunes, et en contribuant, avec l'ARS, à la réalisation effective des trois séances annuelles d'information et d'éducation à la sexualité en milieu scolaire, prévues par la loi. A cette fin, et en s'appuyant sur le partenariat Education Nationale / ANRS, un partenariat spécifique sera engagé avec les services de l'Education nationale pour que, sur la durée du plan, 100% des lycées franciliens bénéficient des interventions au sein des établissements, en particulier par les équipes d'Île-de-France Prévention Santé Sida, et via des messages flash sur les applications qui leur sont destinées.

3. Dépistage

- ***La mise en place de stratégies de dépistage***

Pour permettre que les dépistages interviennent le plus précocement possible et donc réduire le taux de dépistage à un stade tardif ou très tardif, l'Agence habilite et finance les Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (CeGIDD). Elle soutient les actions des CeGIDD qui vont au-devant des groupes éloignés du système de santé (actions hors les murs). Elle favorise l'implantation de ces équipements dans les territoires les plus concernés par l'épidémie de VIH, tout en assurant une offre régionale plus équitable. Elle engage les comités de coordination régionale de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) dans un soutien à la coordination locale des acteurs pour adapter au mieux la réponse aux besoins et aux demandes des habitants les plus vulnérables.

Le soutien au dépistage hors les murs

Avec les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) réalisés par les acteurs communautaires l'accès au dépistage du VIH et des hépatites est possible en dehors des structures de santé et au plus près de lieux de vie et de socialisation des personnes les plus concernées. L'ARS est en charge de l'agrément des associations et structures qui proposent ces tests, et appuie auprès du ministère chargé de la santé et de l'Assurance maladie le principe d'extension et de développement de ces interventions. Elle veille à leur implantation sur les territoires à fort besoin, et s'assure de la compatibilité des démarches engagées et des résultats obtenus avec les bonnes pratiques définies au niveau national. De son côté, la Région souhaite soutenir les associations impliquées, notamment en appuyant les initiatives de développement de moyens de mobilité permettant d'aller au plus près des quartiers et zones concernées.

- ***Contribution au déploiement d'auto-tests***

Pour parvenir à l'objectif ONUSIDA de 95% de personnes vivant avec le VIH qui connaissent leur état sérologique vis-à-vis du VIH, l'effort de dépistage doit être massif en direction des populations les plus exposées. La Région poursuivra la mise à disposition des associations spécialisées dans la prévention du VIH Sida en Île-de-France, ainsi que des universités, des autotests permettant aux personnes concernées de vérifier leur statut vis-à-vis de l'épidémie de manière autonome et dans les conditions qu'elles préfèrent, tout en pouvant être accompagnées dans leur démarche si elles le souhaitent. Les associations habilitées par l'ARS à pratiquer les TROD et soutenues par la CNAM/DGS reçoivent également des dotations spécifiques.

4. Mobilisation et soutien des professionnels de santé

- ***Soutien et promotion à une sensibilisation en prévention du VIH, des hépatites et des IST dans les formations initiales financées par le Conseil régional***

En mobilisant IDFPSS, la Région souhaite renforcer l'information et la sensibilisation des étudiants des Instituts de formations sanitaires et sociales, afin qu'ils et elles s'engagent efficacement dans cette dimension de leur pratique future. Il s'agit notamment de développer l'accueil en stages dans les associations de lutte contre le VIH/sida pour les étudiants des formations sanitaires et sociales, proposer des conférences (notamment santé) en mobilisant notamment des chercheurs des projets

des Domaines de recherche et d'innovation majeurs (DIM) et les associations.

- ***Mobilisation des différents acteurs impliqués dans la lutte contre l'épidémie***

Plus largement que les professionnels de santé, la mobilisation des différents acteurs dans une logique de cohérence est indispensable pour lutter efficacement contre l'épidémie. La Région, via son organisme associé, informera les professionnels de santé, les structures médico-sociales mais aussi les associations de lutte contre la précarité qu'elle soutient en investissement sur les solutions et dispositifs, encore trop peu connus, de lutte contre l'épidémie.

IDFPSS accompagne également les professionnels pour renforcer leurs connaissances et compétences dans le domaine de la prévention. À travers son centre de ressources, son site internet, un dispositif de décryptage des enjeux et des ateliers dédiés, il propose au public et aux professionnels impliqués dans la prévention d'accéder à l'information, à la documentation et aux outils pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de leurs actions ; en particulier, il produit de nombreux outils d'information en matière de prévention et de dépistage du VIH et réalise des campagnes de prévention annuelles.

- ***Soutien aux structures communautaires***

Dans l'objectif de développer la stratégie de prévention par les pairs, la Région apportera son soutien aux centres de santé communautaires tels que le CSSAC le 190 et la Maison du Chemin Vert portée par Basiliade.

5. Suivi épidémiologique

La connaissance fine de l'épidémie d'infection à VIH, tant au niveau géographique que des populations affectées, est indispensable pour définir les programmes et actions prioritaires, et accroître leur pertinence. La coopération des différents organismes impliqués dans la production et l'analyse des données est un objectif commun de la Région et de l'Agence, en particulier à travers l'action de l'ORS, des COREVIH, et de l'équipe de Santé Publique France dans notre région. La mise en ligne, sur le site de l'ORS, sous forme cartographique des données de l'étude Coincide (INSERM/COREVIH) apporte une contribution particulièrement utile pour adapter les actions de prévention et de dépistage aux réalités locales. Cette diffusion doit être accompagnée par un effort de pédagogie afin d'en éviter des interprétations douteuses.

La Région et l'ARS continueront à mobiliser l'ORS pour le suivi territorialisé de l'épidémie à l'échelle de la région, mesuré notamment par les 3 indicateurs à 95%, et la mise à disposition du public des données sur l'épidémie au niveau local (Cartoviz Coincide ORS).

Suivi de la déclaration - instances de pilotage

Les deux institutions s'engagent à renforcer leur partenariat au bénéfice de la lutte contre l'épidémie et de l'accompagnement des personnes vivant avec le virus. A cette fin, elles s'engagent à continuer à s'informer mutuellement des actions qu'elles conduisent dans la lutte contre le VIH-Sida, à se convier aux rencontres qu'elles organisent avec les acteurs du secteur et à coordonner leurs actions (feuille de route santé sexuelle, « labo sans ordo », semaine de la santé sexuelle, etc.), notamment sur le plan territorial.

Elles conviennent à cette fin de rencontres périodiques entre les services.

La Commission de Coordination des Politiques Publiques de Prévention (CCPP) prévue auprès de l'ARS, est informée de l'avancement de ce projet, et peut-être, à sa demande, associée à son suivi.

Fait à

Pour le Conseil régional d'Île de-France, Pour l'ARS d'Île-de-France

la Présidente, **Valérie PECRESSE**

Le Directeur général, **Denis ROBIN**

Annexe 4 - Déclaration des Fast-Track Cities

DÉCLARATION DE PARIS

du 1er décembre 2014
(modifiée le 13 avril 2021)

FAST-TRACK CITIES : METTRE FIN À L'ÉPIDÉMIE DE HIV

Les villes et autres collectivités locales s'engagent à réduire à zéro la discrimination liée au VIH et à atteindre les objectifs 95-95-95 sur une trajectoire vers les objectifs de zéro nouvelle infection et zéro décès liés au sida.

Région Île-de-France

29 mai 2024

95% des personnes vivant avec le VIH ont connaissance de leur statut sérologique

95% des personnes connaissant leur séropositivité suivent un traitement antirétroviral (ARV)

95% des personnes sous ARV ont une charge virale indétectable

DÉCLARATION DE PARIS SUR LES FAST-TRACK CITIES

Nous sommes à un moment décisif de la lutte contre le VIH. Grâce aux avancées scientifiques, aux associations et à l'engagement politique, nous avons la possibilité d'atteindre l'objectif de développement durable 3.3, qui consiste à mettre fin à l'épidémie de VIH d'ici 2030. Les villes et les municipalités ont toujours été fortement touchées par l'épidémie et sont à l'avant-garde de la lutte contre le VIH. Elles sont un levier essentiel pour accélérer les actions en vue d'atteindre les objectifs 95-95-95 des Nations Unies et d'autres objectifs pertinents. La réalisation de ces objectifs nous placera sur une trajectoire permettant d'atteindre zéro nouvelle infection au VIH et zéro décès lié au sida.

Nous reconnaissons que pour mettre fin à l'épidémie de VIH, une approche globale est nécessaire pour permettre à tous d'avoir accès à des services de qualité en matière de prévention, de traitement, de soins et d'accompagnement face au VIH, à la tuberculose (TB) et aux hépatites virales. L'intégration de ces services dans les démarches de santé sexuelle, reproductive et mentale est essentielle pour atteindre l'accès universel aux soins de santé.

Nous pouvons éliminer la discrimination et la stigmatisation si nous fondons nos actions sur les preuves scientifiques existantes. Comprendre que la réussite du traitement contre le VIH et la suppression virale empêchent la transmission du virus (indétectable = intransmissible) contribue à réduire la stigmatisation et encourage les personnes vivant avec le VIH à entamer un traitement contre le VIH et à y adhérer.

En travaillant ensemble, les villes et les municipalités peuvent accélérer les actions locales visant à mettre fin aux épidémies de VIH, de tuberculose et d'hépatites virales dans le monde d'ici 2030. Comme le préconise le Nouvel Agenda Urbain (New Urban Agenda), nous tirerons parti de tous nos moyens d'action, de nos infrastructures et de nos capacités humaines pour construire un avenir plus équitable, plus inclusif, plus prospère et plus durable pour tous nos citoyens, quels que soient leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle et leur situation sociale et économique.

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

1. Mettre fin à l'épidémie de VIH dans nos villes et municipalités d'ici 2030

Nous nous engageons à atteindre les objectifs 95-95-95 et les autres objectifs de l'Initiative Fast-Track, nous positionnant ainsi sur la voie de la fin des épidémies de VIH, de tuberculose et d'hépatites virales d'ici 2030. Nous nous engageons à fournir un accès durable à des services de qualité en matière de dépistage, de traitement et de prévention du VIH, y compris la prophylaxie pré-exposition (PrEP), à l'appui d'une approche globale visant à mettre fin à l'épidémie de VIH mais aussi à la tuberculose, aux hépatites virales, aux infections sexuellement transmissibles, à la santé mentale, aux troubles liés à la consommation de substances et aux comorbidités associées au vieillissement avec le VIH. Nous éliminerons la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.

2. Mettre les personnes concernées au centre des programmes

Nous concentrerons nos efforts sur toutes les personnes qui sont vulnérables au VIH, à la tuberculose, aux hépatites virales et à d'autres maladies liées. Nous contribuerons à la réalisation et au respect des droits humains de tous les individus affectés et nous ne laisserons personne de côté dans le cadre de nos réponses municipales au VIH, à la tuberculose et aux hépatites virales. Nous ferons participer de manière significative les personnes vivant avec le VIH à la prise de décisions concernant les politiques et les programmes qui affectent leur vie. Nous agirons localement et en partenariat avec nos communautés pour galvaniser le soutien mondial en faveur de sociétés saines et résilientes et du développement durable.

3. Nous attaquer aux causes des prises de risque, de la vulnérabilité et de la transmission

Nous emploierons tous les moyens, légaux, politiques et programmatiques à notre disposition, afin de nous attaquer aux facteurs qui rendent les gens vulnérables au VIH et à d'autres maladies, notamment les lois qui discriminent ou criminalisent les populations clés. Nous veillerons à ce que les personnes affectées par le VIH bénéficient d'une participation égale à la vie civile, politique, sociale, économique et culturelle, sans préjugés, stigmatisation, discrimination, violence ou persécution. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les groupes concernés, les prestataires de soins et de services, les forces de l'ordre et autres partenaires, ainsi qu'avec les populations marginalisées et vulnérables, notamment les habitants des bidonvilles, les personnes migrantes ou déplacées, les jeunes femmes, les travailleurs du sexe, les toxicomanes, les hommes homosexuels et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, et les personnes transsexuelles, afin de favoriser l'équité sociale.

4. Mettre notre réponse au VIH au service d'une transformation sociale positive

Notre leadership promouvra une transformation sociale innovante pour construire des sociétés équitables, inclusives, réactives, résilientes et durables. Nous intégrerons les programmes sanitaires et sociaux pour améliorer la prestation de services, notamment en matière de VIH, de tuberculose, d'hépatites virales et d'autres maladies. Nous utiliserons les progrès de la science, de la technologie et de la communication pour faire avancer le programme de transformation sociale, notamment dans le cadre des efforts visant à garantir l'égalité d'accès à l'éducation et à l'apprentissage.

5. Construire et accélérer une réponse adéquate adaptée aux besoins locaux

Nous développerons et promouvrons des services innovants, sûrs, accessibles, équitables et exempts de stigmatisation et de discrimination. Nous encouragerons et favoriserons la participation active des associations et personnes concernées afin de fournir des services de qualité qui répondent aux besoins locaux.

6. Mobiliser des ressources pour une santé publique intégrée et un développement durable

Investir dans la lutte contre le VIH tout en s'engageant fermement en faveur de la santé publique et du développement durable est un investissement judicieux pour l'avenir de nos municipalités, qui se traduira par une efficacité encore plus grande des programmes, une prospérité partagée et le bien-être général de nos citoyens. Nous adapterons nos plans et ressources municipaux pour une réponse accélérée au VIH, à la tuberculose, aux hépatites virales et à d'autres maladies dans le cadre d'une approche intégrée de la santé publique. Nous développerons des stratégies de financement innovantes et mobiliserons des ressources supplémentaires pour mettre fin à l'épidémie de VIH d'ici 2030.

7. Nous unir pour des programmes co-construits

Nous nous engageons à développer un plan d'action pour guider les efforts de nos villes et municipalités dans le cadre du programme Fast-Track, à mettre en place une utilisation transparente des données, et à participer activement au réseau de villes et de municipalités membres pour faire de la Déclaration de Paris sur les Fast-track Cities une réalité concrète. En travaillant en large concertation avec toutes les personnes concernées, nous évaluerons régulièrement nos résultats et adapterons nos réponses pour être plus rapides, plus intelligents et plus efficaces. Nous soutiendrons d'autres villes et municipalités et partagerons nos expériences, nos connaissances et nos données sur les résultats positifs obtenus comme sur les programmes à améliorer. Nous établirons un rapport annuel de nos progrès.

Anne HIDALGO
Maire de Paris

Winnie BYANYIMA
UNAIDS

Maimunah Mohd SHARIF
UN-Habitat

José M. ZUNIGA
IAPAC

Valérie PÉCRESSE

Présidente de la Région Île-de-France

Bertrand AUDOIN

Vice-Président, IAPAC

Région
île de France

FAST-TRACK
CITIES